



Votre Ecole Chez Vous

**Compte Rendu de l'Assemblée générale de
« Votre Ecole Chez Vous »**

Tenue le mardi 29 mai 2018 de 15 heures à 17 heures

**AUX MISSIONS ETRANGERES DE PARIS
128, rue du Bac - 75007 Paris**



ORDRE DU JOUR

- 1. Rapport moral de la Présidente et de la Présidente d'honneur
Isabelle Welcomme et Béatrice Descamps-Latscha** *Page 3*

- 2. Vie de l'Ecole France Quéré et rapports pédagogiques** *Page 2*
 - Primaire Ile-de-France : Lydie Jacquin
 - Primaire Rouen : Emmanuelle Jourda
 - Secondaire général et technique : Marie-Suzanne de la Bâtie
 - Secondaire Rouen : Elsa Vasconcelos

- 3. Rapport financier * : Michel Briand et Olivier Solliliage
Approbation des comptes 2017 et affectation du résultat (votes)** *Page 22*

- 4. Quitus au Conseil d'administration et au Bureau
de leur gestion pour cet exercice (vote)** *Page 26*

- 5. Présentation du budget 2018 (vote)** *Page 26*

- 6. Quelques projets en préparation** *Page 32*

- 7. Questions diverses** *Page 32*

* Le rapport financier 2017 et le budget prévisionnel 2018 sont disponibles sur demande auprès de VECV.

1. Rapport moral de la Présidente et de la Présidente d'honneur

Isabelle Welcomme - Présidente

Merci aux Missions Etrangères et à Monsieur Eric Henry de nous accueillir ici cette année encore. C'est toujours un honneur pour nous de tenir notre Assemblée Générale en ce lieu d'exception.

Merci à chacun de vous d'être venu. Merci à celles et ceux qui n'ont pas pu venir et nous ont envoyé leur pouvoir.

Notre chère Hélène de Boissieu regrette autant que nous, je crois, de ne pouvoir être là aujourd'hui. Nous pensons bien à elle.

Je voudrais vous dire pour commencer, combien je suis honorée et émue d'être là, aujourd'hui avec Olivier Solliliage, notre Vice-Président, aux côtés de Béatrice Descamps-Latscha et d'Yves Quéré qui nous ont passé le relai le 16 janvier dernier.

La parole est tout de suite donnée à notre Présidente d'honneur.

Béatrice Descamps-Latscha – Présidente d'honneur

Lorsqu'au décès de France Quéré, au printemps de 1995, Yves Quéré a demandé à Noël Copin d'assumer la Présidence de *VECV* et à moi d'en devenir vice-Présidente, je n'ai pas hésité un seul instant, tant j'aimais déjà cette école et telle était l'admiration que j'avais pour la façon dont France Quéré – une de mes très grandes amies – avait tiré *VECV* de l'ornière où elle s'était trouvée peu auparavant. Puis, Noël Copin nous ayant à son tour quitté, en 2007, j'ai bien sûr accepté l'honneur qui m'était fait de le remplacer à la Présidence.

Nous voici 11 ans plus tard et nous avons pensé, aussi bien Yves Quéré que moi, qu'il était temps de confier la gouvernance de *VECV* à une nouvelle équipe.

Nouvelle ? Pas vraiment ? car nous connaissions d'assez longue date Isabelle Welcomme, désormais notre Présidente, Olivier Solliliage, notre Vice-président, Sophie de La Bigne, notre Secrétaire générale et Michel Briand, notre Trésorier, pour savoir que le gouvernail est, avec eux, en d'excellentes mains.

Avec eux, mais aussi avec nos Directrices : Lydie Jacquin pour le Primaire, Marie-Suzanne de La Bâtie pour le Secondaire et leurs assistantes respectives, Stéphanie Martin et Adèle Karsenty et nos Directrices de *VECV*-Rouen, Emmanuelle Jourda pour le Primaire et Elsa Vasconcelos pour le Secondaire. Avec elles, mais aussi avec nos permanentes de l'équipe de la rue Merlin : Emmanuelle Quéré, notre Chargée de communication, Odile Sempere qui assure bénévolement notre comptabilité et enfin Dominique Albertus, notre Assistante de direction qui, entre autres de ses multiples fonctions, a assuré le tutorat de Arnaud Gomez notre Service civique.

Mais notre association ne serait pas ce qu'elle est sans toutes celles et ceux qui œuvrent, ou ont œuvré récemment, si efficacement dans des secteurs divers qu'Isabelle Welcomme vous présentera.

Je pense à Hélène de Boissieu, notre Conseillère de la Présidence qui n'a pu, comme chaque année, et à son grand regret, venir de Sologne mais qui nous entoure de tous ses meilleurs vœux pour le bon déroulement de notre Assemblée générale. Je pense aussi à Agnès qui apporte toujours son soutien dans l'organisation des événements de *VECV*.

Je pense également à Sophie Lemerle, notre Médecin référent, qui, actuellement en Chine, nous envoie, elle aussi, ses meilleurs souhaits et, hormis celles et ceux de notre nouveau Bureau déjà cités, je salue ici mes autres compagnes et compagnons de Conseil d'administration (pour ne pas dire de cordée !) : Françoise Authier, Isabelle Le Gendre, Bernard Culot, Gilles Maquet et Jean-Philippe Rochette.

J'ai également une pensée toute particulière pour nos anciennes directrices de l'École, Cécile Faucher, Anne-Yvonne Segalen et Valérie Grembi, pour notre ancienne assistante de direction, Vannina Spinosi, et pour nos anciens Directeurs de l'Association : André Granjean, si souvent présent aux événements de *VECV*, et Francis Slabodsky qui, hier-même, m'a chargée de transmettre tous ses meilleurs souhaits à la nouvelle équipe.

Et enfin à tous et toutes,

- à nos professeurs à qui Yves Quéré a dédié une page de son dernier livre, qui vient tout juste de paraître chez Odile Jacob, sous le beau titre de « *Un coquillage au creux de l'oreille* »,
- à nos élèves bien sûr (et, presque, d'abord à eux),
- à nos adhérents et à nos donateurs,
- aux membres de notre Conseil d'administration,
- aux Membres de notre prestigieux Comité de soutien.

Je dis mes pensées émues et vivement reconnaissantes, sachant qu'Yves Quéré y joint toutes les siennes et, qu'à vos côtés, nous espérons pouvoir encore longtemps œuvrer pour la mission de Votre école chez vous, tout entière contenue dans cette exhortation de France : « *Vaincre la force de la douleur par la force plus grande de l'esprit* ».

Texte d'Yves Quéré
Extrait de « Un coquillage au creux de l'Oreille »,
Ed. Odile Jacob, mai 2018, p. 119

A vous qui enseignez à *VECV*.

Vous êtes professeur à *VECV*, cet établissement scolaire sans murs, privé, unique en France – et peut-être bien au monde – en ce qu'il scolarise gratuitement, *chez eux*, des enfants trop malades ou trop lourdement handicapés pour pouvoir fréquenter une école ordinaire. Vous vous rendez donc chez eux et les enseignez là, sur place : la leçon aura lieu aussi bien dans la salle à manger du pavillon des parents que dans la chambre d'un hôtel-zéro-étoile où la maman, une immigrée, vit avec ses trois enfants. L'élève est ce jeune leucémique dont la vie décline mais qui veut à tout prix apprendre jusqu'au dernier souffle. Cette autre est atteinte d'un trouble du comportement gravissime mais, grâce à vous, elle passera son baccalauréat, avec mention Bien.

Vous êtes un professeur comme tous les autres, et en même temps vous êtes un peu différent.

Comme eux, vous jouez ce double rôle magnifique de *transmettre*, en quoi vous donnez à l'enfant la joie du savoir ; et d'*ouvrir* à la compréhension du monde et des êtres, en quoi vous lui conférez la dignité qui est – ou doit être – le propre de l'humanité. Mais, à la différence, des autres, vous vivez dans le vis-à-vis intégral et le dialogue permanent que vous entretenez avec chacun de ces enfants qui souffrent dans leur corps et bien autant, sans doute, dans leur esprit et dans leur conscience. Et ce dialogue, rien ne l'exprime mieux que l'étrange verbe *apprendre*. Si, ici, l'anglais parle clair, mais dissèque (le professeur *teaches* la Guerre de cent ans à l'élève et celui-ci, de son côté, *learns* ladite Guerre de cent ans), le français est ambigu, ce qui lui arrive rarement, mais d'une ambiguïté éclairante. En effet, dans ce vis-à-vis, enseignant et enseigné apprennent l'un de l'autre, symétriquement. Vous apprenez à votre élève par tout ce que vous lui apportez, passeur irremplaçable que vous êtes pour lui ; et vous apprenez de lui par cette relation émouvante que vous tissez avec sa singularité et par tout ce que vous disent et vous enseignent sa souffrance, sa solitude, sa détresse, sa joie aussi. C'est à ce niveau que l'aphorisme de Jean Jaurès, « On n'enseigne pas ce que l'on sait, ni même ce que l'on croit savoir ; on enseigne ce que l'on est », prend tout son sens. Car pour vos élèves, vous êtes, par excellence, celle ou celui *qui est*.

Tel est votre engagement Il n'y en a guère qui soient plus forts.

Isabelle Welcomme

Au-delà de cet exercice quelque peu formel et aride de l'assemblée générale, nous avons souhaité vous présenter un récit vivant et illustré de ce que nous avons vécu cette année avec ses satisfactions, ses difficultés et ses espoirs.

C'est dans cet esprit qu'ont été préparées les interventions qui suivront.

Serait-il possible de retracer une année de la vie de *VECV* sans parler de tous ceux qui font l'humanité, l'efficacité et la générosité de notre action ? Non à l'évidence.

C'est pourquoi, au travers de ce rapport moral, je veux rendre hommage à :

- Nos petits et grands élèves qui malgré la maladie ou le handicap manifestent une volonté d'apprendre sans égal,
- Leurs parents, qui eux aussi malgré la maladie et le handicap de leur enfant, sont nombreux à porter des projets ou à initier des événements au profit de *VECV*
- Les enseignants, nos professionnels ingénieux et dévoués,
- Nos directrices qui ont la lourde tâche de l'animation et de l'organisation des écoles, qui sont tant sollicitées de toute part et restent néanmoins toujours à notre écoute,
- Nos salariés et bénévoles qui font équipe au quotidien pour assurer au mieux la gestion de l'association.

L'activité de l'École

L'École, certes mais de quelle école parlons-nous ? De L'École que nous avons appelée depuis quelques années maintenant France Quéré.

Plus encore qu'un hommage à cette personnalité hors du commun qu'était France, à cette Présidente salvatrice qui sortit *VECV* d'une passe difficile, le nom de notre école est un chemin, chemin de volonté, de courage et d'ambition pour mener chacun de nos élèves au plus haut niveau de ses possibilités.

Souvenons-nous toujours que l'École est la raison d'être de notre association. Hélène de Boissieu et Françoise Authier, qui ont tant œuvré auprès de nos élèves et qui restent auprès du Bureau de précieuses conseillères, sont là pour nous le rappeler de temps à autre quand elles nous sentent un peu trop accaparés par les questions de gestion de l'association.

Cette année scolaire en quelques chiffres :

- En Ile-de-France, *VECV* aura scolarisé 150 élèves au sein de ses établissements primaires, collège, lycée d'enseignement général et lycée technique.
- En Normandie, à Rouen et au-delà, 23 élèves auront été scolarisés au sein de nos 2 établissements primaire et collège.
- Plus de 52 000 heures ont été délivrées par 57 professeurs, dont 6 à Rouen.
- Comme chaque année, des milliers de déplacements ont été effectués par nos professeurs, en voiture ou dans les transports en commun, avec les aléas que nous savons.

Ces quelques données, très synthétiques, montrent que nos efforts nous permettent de maintenir une certaine dynamique de croissance. Une croissance cependant bien modeste, au regard de nos listes d'attente et de ce que nous voudrions pour tous ces jeunes qui n'ont toujours pas accès à une scolarisation adaptée.

Ces chiffres ne disent évidemment rien de la qualité de notre enseignement, de tout le travail accompli, chaque jour, par les équipes pédagogiques, avec le précieux soutien, en tant que de besoin, de Sophie Lemerle, notre médecin référent, et de Jacques Léna, pédopsychiatre, tous deux membres du Conseil d'administration.

Mais Lydie Jacquin, Marie-Suzanne de La Bâtie, Emmanuelle Jourda et Elsa Vasconcelos se feront un plaisir de partager avec vous, en images, l'activité et la vie de l'École France Quéré pour cette année 2017/2018.

Quelques faits d'importance qui méritent d'être tout particulièrement évoqués

Cette année aura donc vu **l'ouverture du collège *VECV* à Rouen.**

En 2011, nous avons ouvert une antenne du Primaire à Rouen, à la faveur de la mobilité d'Emmanuelle Jourda, alors enseignante à Paris. A la rentrée 2016, tout juste 5 ans après le délai administratif incompressible, l'établissement a obtenu la signature d'un contrat simple du Rectorat de Rouen. Il emploie actuellement trois enseignants, avec un poste pris en charge financièrement par le Rectorat.

Afin de permettre à nos élèves de primaire de poursuivre leur scolarité au collège, nous avons décidé d'ouvrir dès la rentrée 2017 une antenne du collège à Rouen et d'intégrer, bien entendu, d'autres collégiens en recherche de scolarisation adaptée. Grâce à un financement pluriannuel très important de la Fondation Luciole, et après plusieurs mois de démarches administratives incontournables, nous avons pu ouvrir début 2018 le collège *VECV-Rouen*, avec une directrice/enseignante d'anglais et 2 autres professeurs pour le français et les mathématiques.

Ce premier essaimage de collège est une grande satisfaction, mais l'essai reste chaque année à transformer : nous devons trouver les fonds pour faire vivre et si possible développer cette nouvelle activité pendant 5 ans, toujours ce même délai administratif incompressible, avant de pouvoir contracter avec l'Éducation Nationale et obtenir, nous l'espérons, une dotation budgétaire.

Les besoins en région ne sont plus à prouver : le collège a sa liste d'attente et des demandes en lycée sont déjà exprimées.

Un temps fort pour nos enseignants, les administrateurs et les autres bénévoles fut la journée du 20 octobre 2017 à la Maison des Spiritains de la rue Lhomond où nous avons pris l'habitude de nous retrouver de façon conviviale tous les deux ans. Cette année, notre objectif était de mieux nous connaître les uns, les autres et de mieux connaître ce que nous faisons les uns et les autres.

Une première table ronde sur « Le suivi pédagogique d'un élève à l'École France Quéré », animée magistralement par Béatrice de Boissieu a mis en valeur la dynamique pédagogique mise en œuvre par le corps enseignant pour chaque élève, dans sa situation complexe et unique, tout comme elle a montré l'attention humaine portée à l'enfant ou l'adolescent qu'est d'abord notre élève, dans la construction de son parcours personnalisé.

Une deuxième table ronde « Faire vivre *VECV* : le rôle de l'association », animée tout aussi magistralement par Gilles Maquet a permis de montrer plus clairement les fonctions et responsabilités des bénévoles dans la gestion de *VECV* et de rappeler en toute lucidité nos fragilités financières.

Séquence émotion de cette journée : Béatrice Descamps-Latscha et Françoise Authier, images et vidéos à l'appui, nous ont offert un magnifique témoignage de leur profonde amitié et admiration pour France Quéré. Un moment de transmission que nous n'oublierons pas.

La fête de l'École, un moment rare, que nous chérissons particulièrement.

Le 10 février, au lendemain d'une forte tempête de neige qui nous a fait craindre l'annulation de notre fête, nous nous sommes retrouvés nombreux à l'École Notre Dame des Oiseaux. Du plus petit au plus grand, tous avaient préparé activement chants, saynètes, vidéos, poésies, qu'ils nous ont présentés avec tout leur cœur, malgré leur immense trac pour certains.

Je n'oublie pas le bon goûter qui s'en est suivi, ni le tirage tant attendu de la tombola.

Un grand merci à tous les parents, professeurs et toute l'équipe de la rue Merlin pour cette magnifique organisation dont nous savons combien elle exige de l'énergie, du temps et de la bonne humeur !

La gestion de l'association

Notre situation financière est bien entendu une préoccupation permanente pour l'équipe dirigeante.

Michel Briand, notre Trésorier, vous présentera les comptes de l'exercice 2017, certifiés par Patricia Chatel, notre Commissaire aux comptes, ainsi que la partie dépenses de notre budget prévisionnel 2018. Olivier Solliliage, responsable des ressources, en plus d'être Vice-Président, prendra le temps de nous exposer en détail la partie recettes du budget 2018.

Nous le savons bien, il s'agit de trouver chaque année plus d'1 million d'euros pour équilibrer notre budget. C'est un effort considérable qui demande beaucoup de volontarisme, d'endurance, de diplomatie, de force de conviction et de rigueur. C'est pourquoi, l'équipe « Partenariats et Communication » qui comprend les membres du Bureau, Emmanuelle, Quéré, Gilles Maquet, Arnaud Lefebvre, Ghislaine Martin, Isabelle Mongrué, Dominique Albertus et Arnaud Gomez, notre Service Civique, se réunit tous les mois pour faire le point sur les nombreux dossiers en cours. Saluons cette mobilisation exemplaire et saluons aussi l'agilité maintenant acquise d'Olivier Solliliage et Emmanuelle Quéré pour répondre aux appels à projet que nous essayons de pister par tous les canaux de communication.

Mais nous pouvons tous, à notre niveau, contribuer à cette recherche de fonds. Nous avons rédigé, à l'automne dernier un fascicule à destination prioritairement des familles « Comment aider l'association *Votre École Chez Vous* ». Vous y trouverez de nombreuses pistes d'action et tous les contacts *VECV* nécessaires pour monter un projet. Il est à disposition de tous bien entendu.

Je voudrais aussi souligner **le rôle essentiel qu'ont joué nombre de parents** cette année dans l'organisation d'actions au profit de *VECV* : les parents de nos 2 Louis, de Raphael, d'Eléonore, de Jean-François, de Brune, de Noah, de Coline, de Naeve et bien d'autres ...

Je voudrais souligner aussi la contribution essentielle de Dominique Albertus et Arnaud Gomez dans l'organisation des événements pour faire en sorte que tout « fonctionne ».

Le début de l'année 2018 aura été particulièrement préoccupant pour l'équipe dirigeante de *VECV*, la Mairie de Paris ayant remis en question sa contribution annuelle après avoir revisité ses procédures d'attribution. Marie-Suzanne, Lydie et Olivier ont multiplié les échanges avec nos interlocuteurs de la Mairie et du Rectorat, au demeurant tout à fait bienveillants à notre égard. Grâce à leur détermination, la situation devrait se rétablir dans de bonnes conditions pour *VECV*.

Nous avons dû également faire face à une dépense supplémentaire, non prévisible, affectant fortement la masse salariale *VECV*, l'administration n'ayant pas pu prendre en charge la rémunération d'un de nos enseignants.

Pour terminer ce chapitre financier sur une note plus sereine, rappelons **la générosité et la fidélité de nos grands partenaires**, fondations philanthropiques notamment, qui nous suivent depuis longtemps et saluons l'arrivée de nouvelles entreprises ou fondations donatrices. Qu'ils soient remerciés pour leur engagement. Olivier a prévu de nous les présenter.

Rappelons également **le soutien essentiel apporté par nos adhérents et donateurs particuliers**. Nous avons voulu mieux les connaître. Françoise Authier s'est livrée à un petit travail d'investigation dont elle a le secret et nous fera part de ses premières observations tout à l'heure.

La direction a, cette année, beaucoup travaillé à **la gestion des ressources humaines**.

A ce jour, nous comptons 57 enseignants dont les directrices de Rouen Emmanuelle Jourda et Elsa Vasconcelos et les coordinatrices pédagogiques Adèle Karsenty et Stéphanie Martin, toutes quatre enseignent également, et 2 salariées « administratives » Dominique Albertus, notre assistante de direction et Emmanuelle Quéré, notre chargée de communication.

Nous avons organisé pour la première fois en 2017 des élections de délégués du personnel, au sens strict du Code du Travail. Deux élues accompagnées de deux suppléantes ont ainsi succédé aux représentants des enseignants. Les réunions avec les délégués du personnel se sont tenues chaque mois comme le prévoit la législation. Les échanges ont été constructifs et la Direction a accédé aux demandes des salariés, quand elle en avait la possibilité, dans la mesure des moyens financiers de l'association.

Le quotidien de la gestion est assuré par Dominique Albertus, toujours très à l'écoute des demandes de chacun. Michel Briand, notre Trésorier continue de faire les payes. Avec Odile Sempere, notre comptable remarquable de précision, de rigueur et de serviabilité, avec Jean-Claude Santerre qui a pris en charge toute la gestion des chèques, nous avons une très belle équipe. Une équipe qui sait aussi faire face aux imprévus : pour l'anecdote, en septembre 2017, le rectorat n'a pas été en mesure de payer nos professeurs du Secondaire. Michel a immédiatement réagi et mis en place un dispositif d'avance à rembourser après régularisation du Rectorat. Aucun enseignant n'a eu à souffrir de la situation.

Enfin, concernant **nos outils informatiques**, après un travail considérable de Bernard Culot, de Françoise Authier et de Jean-Claude Santerre, nous avons à disposition maintenant un Intranet modernisé, ergonomique et mieux sécurisé, comme l'exige le RGPD.

Notre site Internet, piloté par Gilles Maquet et alimenté par notre professeur Elsa Papillon, reçoit des visites plus approfondies qu'auparavant. C'est bon signe !

Nous avons également augmenté le nombre de nos amis sur notre Page Facebook, mais restons prudents ...

Pour conclure, cette première partie de notre Assemblée générale, je dirai un mot sur **nos relations avec les pouvoirs publics**.

Il est vrai que des progrès considérables ont déjà été réalisés grâce à la loi du 11 février 2005. Le nombre d'élèves handicapés scolarisés en milieu ordinaire a connu une progression remarquable de près de 80% depuis 2006. En 2017, pas loin de 300 000 élèves en situation de handicap étaient scolarisés.

Néanmoins, nous ne le savons que trop, il est des situations de maladie ou de handicap qui ne permettent pas la scolarisation en milieu ordinaire, en tout cas dans des conditions de réussite de l'élève, et nous continuons de voir s'allonger nos listes d'attente.

Le Président de la République et le Gouvernement ont fait du handicap une priorité. Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, Jean-Michel Blanquer, notre Ministre de l'Education sont très engagés pour « rendre l'école plus inclusive ». C'est une bonne nouvelle.

Ce combat pour l'inclusion est également le nôtre. Plus de 80% des élèves que nous scolarisons en école primaire arrivent à être intégrés un, voire deux jours par semaine en établissement collectif. Mais sans nous, il est certain que leur accès au savoir serait très limité et leur avenir rétréci.

Notre complémentarité avec l'Education nationale est notoirement reconnue par le Ministère et nous entretenons de très bons rapports de travail avec nos interlocuteurs des rectorats de Paris et de Rouen.

Mais, nous ne pouvons pas nous contenter de la situation présente et continuer de refuser des enfants sans solution de scolarisation faute de moyens. C'est pourquoi nous avons entrepris, comme nos prédécesseurs l'ont déjà souvent fait, une série de démarches auprès des pouvoirs publics : Madame Macron, Madame Cluzel, Madame Buzyn, Monsieur Blanquer, Madame Montchamp. Nous avons obtenu une audience au Ministère de l'Education nationale pour le mois prochain.

A suivre !

2. Vie de l'Ecole France Quéré et rapports pédagogiques

Primaire Ile-de-France : Lydie Jacquin

Chaque année, la préparation de l'Assemblée générale nous permet de faire le bilan de l'année scolaire. Petit retour en arrière donc sur l'année écoulée que Lydie Jacquin définirait comme une année au cours de laquelle l'école primaire a su « garder le cap ».

Et cela malgré l'absence de Stéphanie Martin, notre coordinatrice pédagogique, personne essentielle pour l'école primaire en congé maternité depuis le mois de décembre. Nous avons pu compter sur Stéphanie Jouslin, aide administrative depuis six mois. Elle a notamment réalisé le power point support de cette présentation. Lydie Jacquin la remercie pour son aide non moins précieuse pour toutes les tâches administratives. Avec l'implication de toutes les enseignantes, l'année 2017-2018 ne fût pas une année faste, mais une année de stabilité, de festivité et de réflexion.

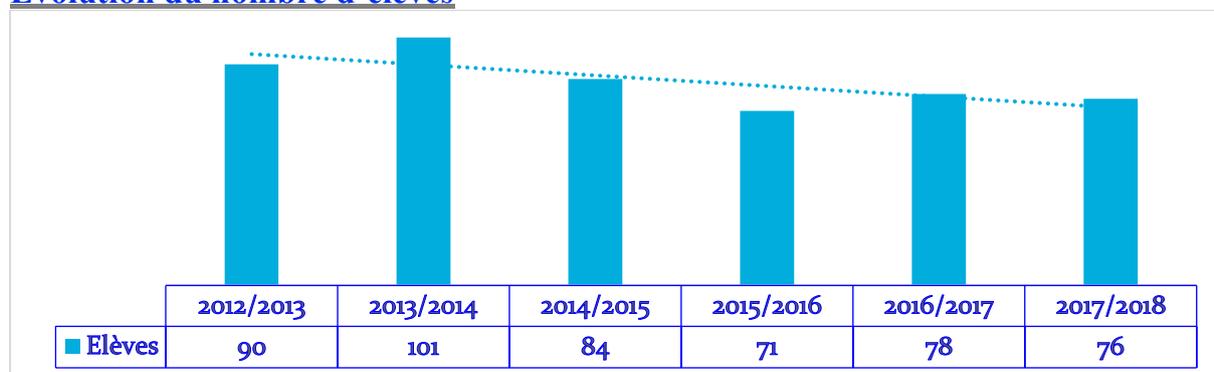
Il n'y a pas eu de grands changements sur le plan pédagogique pour l'école primaire Ile-de-France. Comme l'année dernière, l'équipe est composée de 21 enseignantes.

10 enseignantes occupent des postes « Rectorat » pour un équivalent temps plein de 7 postes ½. 11 enseignantes occupent des postes « VECV » pour un équivalent temps plein 6 postes ½. 54% des heures enseignées sont prises en charge par le Rectorat, mais 46 % est à la charge de VECV, ce qui est loin d'être négligeable.

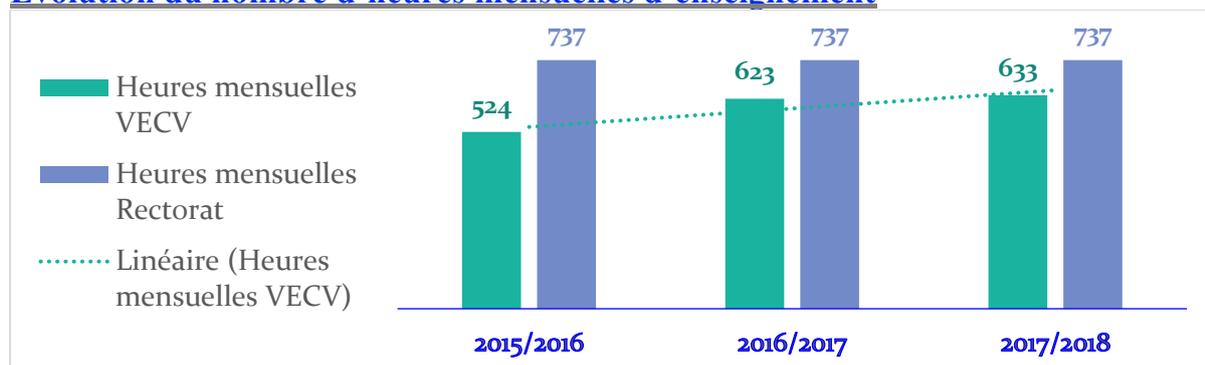
Les 21 enseignantes de l'école ont, comme l'année dernière, accompagné avec beaucoup de professionnalisme et de bienveillance les 76 élèves de l'école.

Si le nombre d'élèves est en légère baisse, ce n'est pas le cas du nombre d'heures moyenne mensuelle, qui reste à l'équilibre avec une moyenne mensuelle de 1 370 heures cette année pour 1 360 l'année dernière.

Evolution du nombre d'élèves



Evolution du nombre d'heures mensuelles d'enseignement

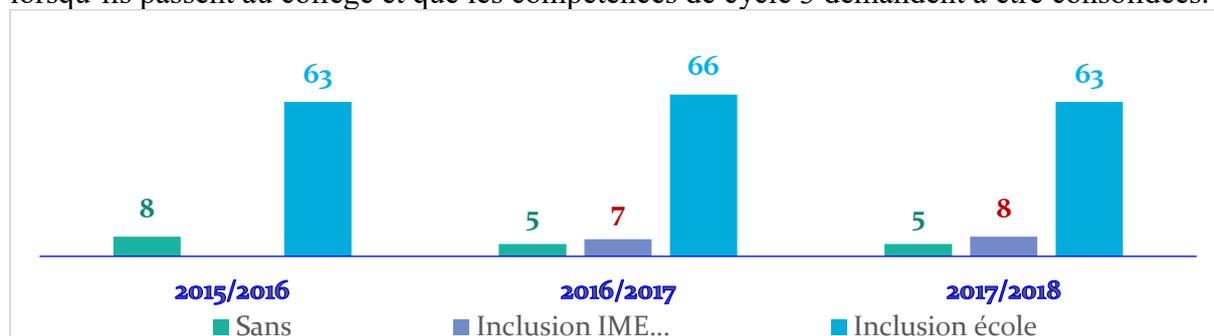


L'année dernière, nous avons scolarisé plus d'élèves en proposant moins d'heures à chaque élève, mais cela pouvait mettre en difficulté les enseignantes. En effet, une enseignante qui n'aurait que des élèves bénéficiant d'une scolarisation à domicile de 3 heures par semaine, aurait 7 élèves en charge, 7 élèves aux profils très différents, avec des besoins particuliers, pour lesquels on fait toujours du « sur mesure » en lien avec les différents partenaires : cette situation n'est pas souhaitable. Afin de préserver les forces vives de l'école, la répartition des heures d'enseignement a été équilibrée cette année. En Primaire, nous privilégions toujours une scolarisation mixte.

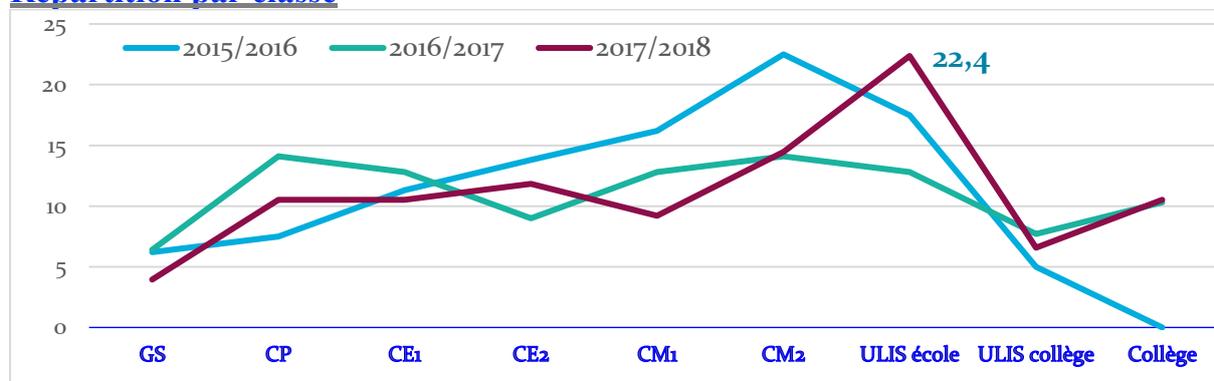
Ainsi, cette année, seulement 5 élèves bénéficient uniquement de *VECV*. 8 élèves sont intégrés en IME ou hôpitaux de jour et 63 sont inclus dans l'école ordinaire ou en ULIS.

Inclusion

Le nombre d'élèves se répartit de façon assez équilibrée entre les différentes classes. Nous ne prenons des élèves de maternelle qu'à titre exceptionnel et dans le but de préparer leur entrée en CP. A titre exceptionnel également, nous poursuivons notre intervention auprès de nos élèves lorsqu'ils passent au collège et que les compétences de cycle 3 demandent à être consolidées.

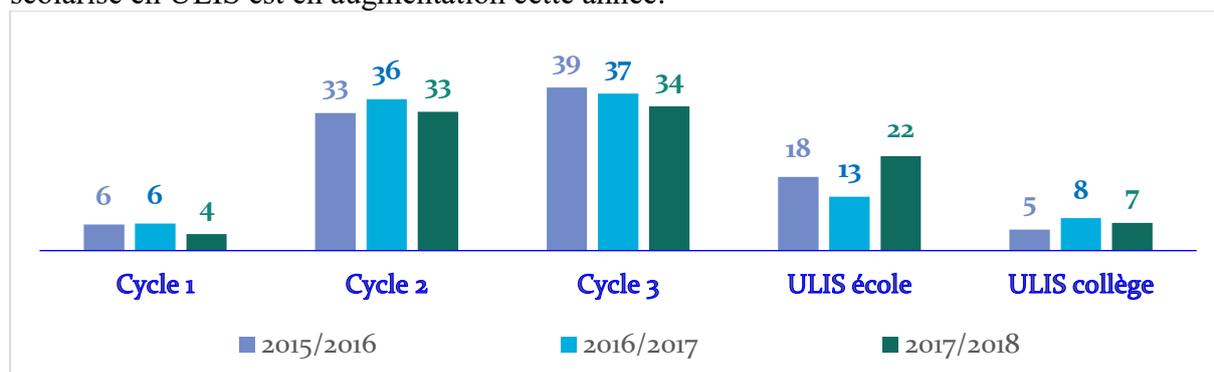


Répartition par classe



Répartition par cycle

Il y a eu peu de changement dans la répartition des élèves par cycle. Seul le nombre d'élèves scolarisé en ULIS est en augmentation cette année.



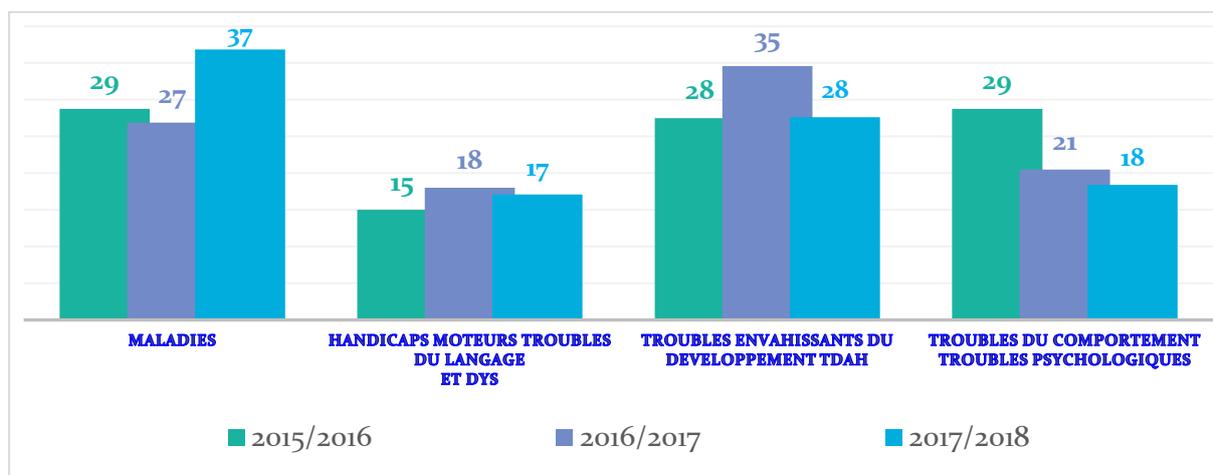
Répartition géographique

L'année dernière, nous constatons une légère baisse des élèves parisiens au profit des élèves de tous les départements de la région parisienne (excepté le département de l'Essonne). L'inverse s'est produit cette année. Légère augmentation donc des élèves parisiens et légère baisse pour les élèves des départements d'Ile-de-France.

La majorité de nos élèves est concentrée dans le nord-est de Paris essentiellement dans les 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements. Une explication multifactorielle peut être avancée pour expliquer cette concentration : bonne relation avec les différents partenaires dans ce secteur, milieu social défavorisé, nombre d'habitants au kilomètre carré plus important ...

Profil des élèves

Nous avons, cette année, scolarisé plus d'élèves porteurs de maladies invalidantes. Sur les 28 nouveaux élèves cette année, 12 sont porteurs de maladie invalidante ne leur permettant de suivre une scolarisation en milieu ordinaire.



Une année festive



La fête de l'école

Cette année, nous avons eu le grand bonheur de pouvoir d'organiser la fête de l'école.

Les élèves nous ont invité à faire le tour du monde à travers des vidéos, des chansons et des déguisements. La fête de l'école est un moment convivial particulièrement apprécié par les familles. Lydie Jacquin tient à remercier infiniment tous ceux et toutes celles (enseignants, bénévoles, familles, enfants) qui ont fait de cet événement un vrai moment de bonheur.

Les sorties

Trois sorties ont eu lieu depuis le début de l'année.

- Sortie de rentrée le 12 octobre 2017 : 20 élèves, 21 adultes et 22 enseignantes ont pu profiter d'une belle journée au Parc Floral de Vincennes. Sous un soleil radieux en ce début d'octobre, les élèves, leurs parents et les enseignantes se sont promenés dans un parc presque réservé pour eux. Au cours de leur promenade, ils ont découvert des espaces naturels variés qui les ont fait voyager, puis, après le pique-nique, chacun a pu profiter pleinement des toboggans, tourniquets et autres jeux extérieurs.
- Sortie de Noël le 19 décembre 2017 : présence de 70 élèves pour cette sortie très appréciée des familles et que nous organisons chaque année.
- Sortie au quai Branly le 5 avril : 74 personnes. Les élèves ont pu parcourir le musée en petits groupes accompagnés d'un guide. L'accueil et la qualité des intervenants fut exceptionnelle.

Pour finir l'année en beauté, nous nous rendrons au Château de Chantilly le 26 juin prochain. Pour le moment, nous avons 19 élèves inscrits et, pour l'occasion, nous affrétons un car qui fera un stop à Versailles et un autre à la Porte Maillot afin de permettre à tous les élèves de se rendre à cette sortie.

Une année de réflexion avec les enseignantes

Cette année, Mesdames Sylvie Roux et Ségolène de Boudemange ont été élues déléguées du personnel. Cela a donné lieu à des réunions mensuelles en présence d'Isabelle Welcomme, réunions au cours desquelles plusieurs thèmes ont été abordés :

- Livret d'accueil pour les nouveaux enseignants, voire d'un tutorat ;
- Etude de notre convention collective / Mise en œuvre d'une harmonisation des contrats de travail ;
- Rédaction d'un règlement commun à tous les salariés ;
- Meilleure prise en compte des frais professionnels (frais de transports, frais de repas, frais de matériel pédagogique) ;
- Demande d'un remboursement mensuel des notes de frais en lieu et place des remboursements trimestriels ;
- Revalorisation des enseignants à la retraite ;
- Meilleure répartition des heures d'enseignement et de temps de service (temps de réunion, conseils de classe, temps de formation, temps d'échange avec les partenaires, temps d'échange avec les parents) ;
- Programme de formation et compte individuel de formation.

Lydie Jacquin tient à remercier les membres du bureau qui ont donné beaucoup de leur temps pour écouter, entendre et comprendre les enseignants, afin de trouver des réponses à leurs demandes sans mettre en péril l'équilibre financier précaire de l'association.

Une réflexion est également engagée sur une nouvelle organisation de l'année avec un passage possible à la rentrée prochaine au semestre plutôt qu'au trimestre.

Mercredi 30 mai, trois enseignantes auront leur premier rendez-vous de carrière selon les nouvelles modalités d'évaluation mise en place par le rectorat.

Projet de l'Envol

Il y a quelques années, nos élèves bénéficiaient d'un séjour d'une semaine dans un cadre de verdure. Cette « classe verte » adaptée à VECV va très certainement pouvoir être de nouveau proposée à une vingtaine d'élèves. Nous avons rencontré à deux reprises l'association L'Envol et, le 6 juin prochain, nous irons visiter le centre Mione de Chamarande afin d'envisager la possibilité d'organiser un séjour pour juin 2019.

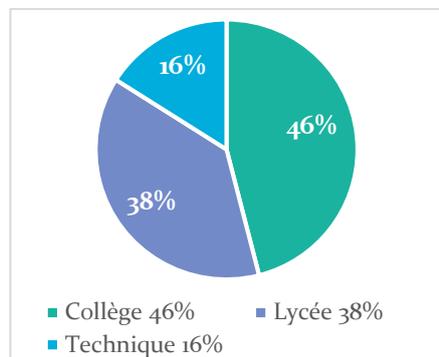


Secondaire Ile-de-France : Marie-Suzanne de La Bâtie

Marie-Suzanne de La Bâtie ne sera pas très longue, car elle souhaite laisser la parole le plus possible à ses collègues rouennaises. Elle souligne le magnifique travail de fondation et de construction de *VECV* en Normandie, et nous avons tous très hâte de les écouter.

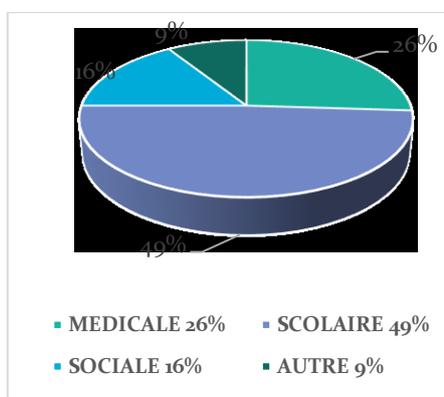
Nombre d'élèves inscrits en 2017-2018

Cette année, le Secondaire a inscrit 74 élèves, dont 62 en filières générales, c'est-à-dire dans les établissements sous contrat : 34 collégiens et 28 lycéens, les 12 élèves restants étant les élèves des filières professionnelles. Ces élèves ont été pris en charge cette année par une équipe de 35 professeurs, dont 5 enseignants dédiés à l'enseignement technique et une équipe de 7 professeurs principaux.



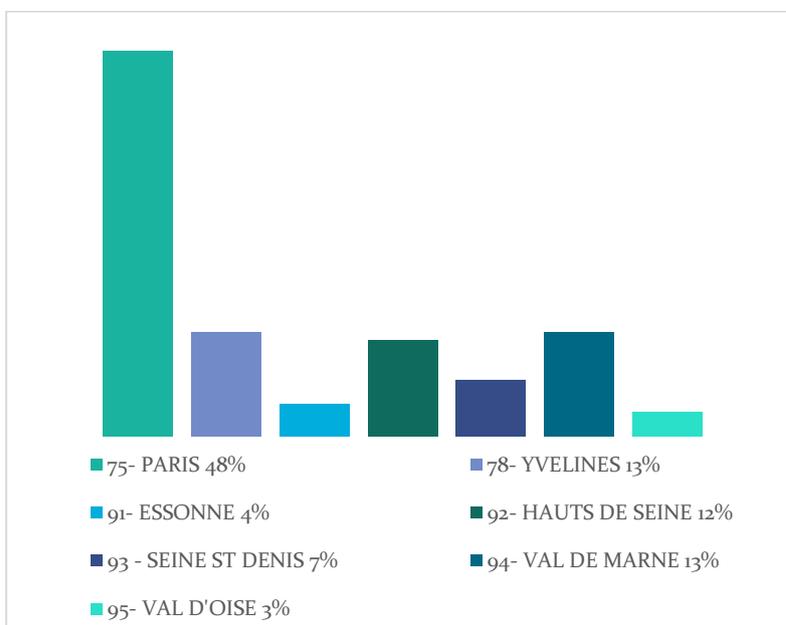
Origine de la demande

Les établissements de Paris et de l'Ile-de-France étant de plus en plus nombreux à connaître notre association dirigent vers *VECV* un nombre croissant d'élèves chaque année.

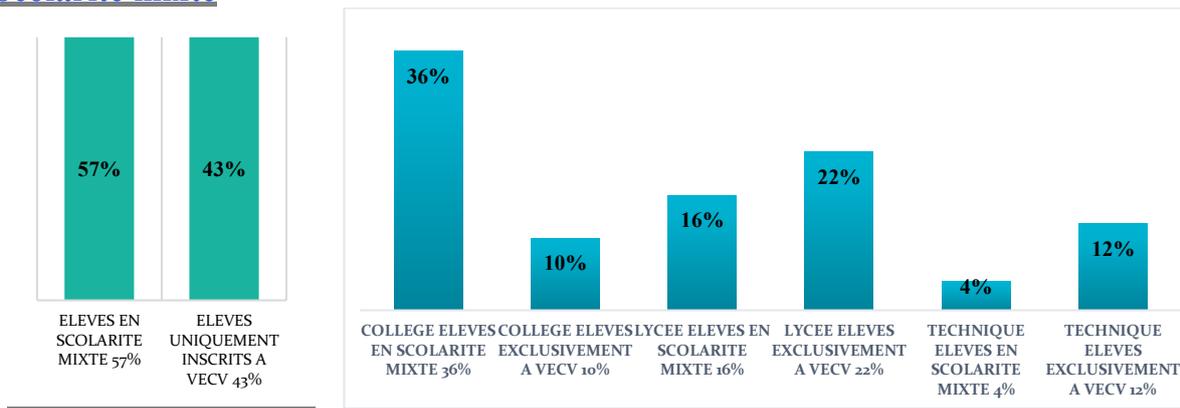


Départements d'origine

D'une année à l'autre, la provenance des élèves, par départements d'origine, reste stable, avec toujours une prédominance de nos élèves parisiens (35 cette année) suivis (mais d'assez loin) par le Val-de-Marne, les Yvelines et les Hauts-de-Seine (10 élèves dans le Val de Marne/ 10 dans les Yvelines/ 9 dans les Hauts-de-Seine) ; les élèves venus de l'Essonne, du val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis restent assez peu nombreux.



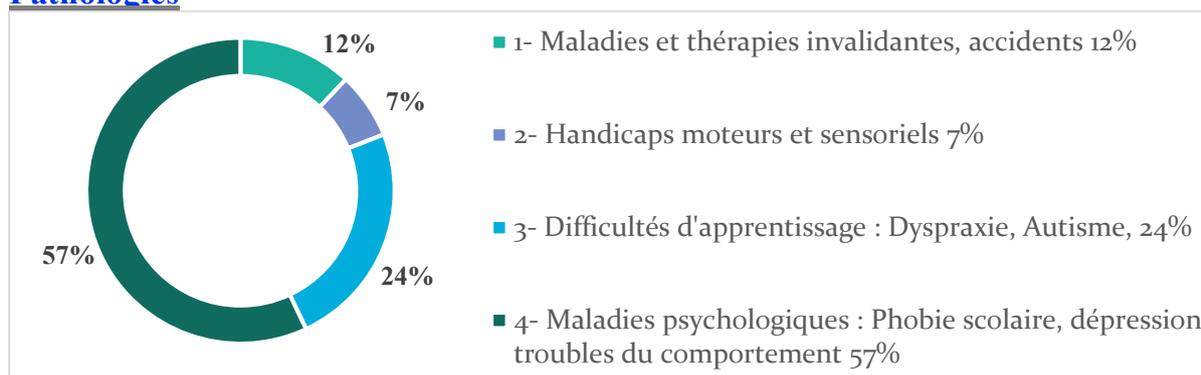
Scolarité mixte



On peut noter qu'une majorité de nos élèves se trouvent en scolarité mixte, 57%, c'est-à-dire qu'ils restent inscrits dans leurs établissements d'origine tout en prenant des cours à VECV. Il y a plusieurs explications à ces scolarités mixtes :

- 1^{ère} explication : la grande majorité des disciplines reste enseignée par l'établissement d'origine, qui reste le point d'ancrage pédagogique et administratif de l'élève (dans ce cas, c'est cet établissement qui prend les décisions de passage, qui inscrit l'élève aux examens, qui réunit l'ESS, etc). L'élève n'a alors besoin que de quelques heures de cours à l'école France Quéré, en raison de son état de santé.
- Autre facteur : la famille espère fortement que l'inscription à VECV sera provisoire et que son enfant réintègrera rapidement son établissement d'origine, ce qui arrive parfois, mais relativement rarement dans les faits.
- Et enfin, il peut arriver que l'établissement d'origine rechigne à délivrer l'exeat nécessaire à l'inscription d'un élève sur la base élèves académique de VECV, et que cette situation perdure pendant quelques mois ; et donc, c'est le dialogue avec l'établissement d'origine qui va permettre une meilleure compréhension de ce qui est proposé par VECV (établissement sous contrat/ dont l'action s'inscrit dans le respect des programmes officiels.)

Pathologies



Sur l'ensemble de ces élèves inscrits, 42 élèves d'entre eux, soit 57%, présentent des pathologies psychologiques ou psychiatriques : phobie scolaire ou sociale, dépression, élèves victimes d'agression ou de harcèlement ...

La phobie recouvre, en fait, des situations personnelles et sanitaires très variées, le mot phobie faisant office de terme générique pour désigner une population d'élèves décrocheurs en augmentation constante.

Ces élèves phobiques arrivent de plus en plus jeunes à *VECV* :

- Marie-Suzanne de La Bâtie a pris l'exemple de cet élève de 6^{ème}, qu'elle appellera Paul, récemment arrivé à *VECV*, pour phobie scolaire. A son arrivée, sa maman explique que son fils est en phobie scolaire depuis la grande section de maternelle : le fait est que Paul, qui présentait dès la maternelle des difficultés sur le plan des apprentissages, a été pris en charge à mi-temps en ITEP à partir du CP, puis en classe ULIS. Très jeune, Paul, en difficulté, a souffert de harcèlement scolaire, et les dispositifs d'inclusion n'ont pas donné de bons résultats. Intégré dans un collège public à son entrée en 6^{ème}, Paul a développé une peur de plus en plus grande de l'école, s'est mis en retrait et n'a pas toujours été compris par ses professeurs ; il n'a pas pu s'adapter à l'emploi du temps aménagé qui lui a été proposé, s'absentant purement et simplement du collège. Le cas de Paul illustre la collusion fréquente chez les élèves très jeunes entre troubles des apprentissages et phobie scolaire. Il arrive aussi, chez les plus jeunes, qu'un trouble du comportement soit à l'origine de la phobie.
- Mais la phobie est également très représentée chez les lycéens. Ce trouble reste très difficile à cerner, à comprendre, à contourner, autant pour les familles que pour les professeurs, et les médecins peinent également à prendre en charge cette pathologie et en venir à bout. Généralement un élève phobique le reste durablement ; et tout le travail des professeurs est d'aider dans leur progression des élèves qui ont parfois de longues périodes d'hospitalisation, ou qui annulent fréquemment les cours pour cause d'attaque de panique ou d'épisode dépressif, ou qui sont incapables de fournir le travail personnel demandé d'une séance à l'autre.

Le Docteur Chambry, responsable du CIAPA, venu en début d'année nous parler de la phobie scolaire, a beaucoup insisté sur la peur panique que présentent ces élèves à l'idée de produire une pensée autonome, leur angoisse de séparation, et cette peur de prendre leur place dans la communauté ; ces jeunes s'attirent souvent l'incompréhension et le jugement par leur attitude de refus, de retrait, de fuite.

L'association « Phobie Scolaire » (qui regroupe des parents confrontés à ce problème) a produit un livre intitulé « Ecole, quand la phobie prend le dessus » (éditions Josette Lyon - février 2016), qui rassemble des témoignages de parents et des entretiens avec des médecins, des praticiens. Et l'un des parents propose de la phobie l'analyse suivante :

« Dans notre association nous cherchions un terme approprié et nous avons trouvé une image qui illustre ce qui se passe : le cheval qui se bloque - qui se braque - devant un obstacle. Tout le monde voit ce que c'est. Personne ne pense qu'il s'agit de flemme ou qu'un coup de pied aux fesses déblocuera le cheval [...] Le blocage se crée lorsque Goliath (la peur) semble gagner contre David (la force de vie) [...] Lutter contre la peur – en apprenant à faire confiance et à se faire confiance- voilà comment inverser le processus ».

Le travail des professeurs est donc d'adapter, d'aménager les contenus pédagogiques, de contourner ces blocages ; mais ce n'est pas toujours facile, et ils ont aussi un travail d'acceptation à effectuer, qui est difficile : accepter les limites de son enseignement malgré tout le travail d'adaptation mis en place, accepter le refus ou le retrait d'un élève à quelques semaines des examens blancs ou du bac etc. Ce travail sur soi est exigeant, et il est la marque des enseignants engagés à *VECV*.

Vie de l'école / Sorties

Cette question des pathologies psy, si nombreuses à *VECV*, a des conséquences sur la vie de l'école : il est plus que difficile de mobiliser les élèves pour des sorties scolaires en grand groupe. La peur des autres, la peur du groupe, les retiennent chez eux et rend parfois toute forme de socialisation impossible ; pourtant nos élèves sont assoiffés de cette socialisation qu'ils ne parviennent pas à vivre. Dernier exemple en date : notre sortie de vendredi dernier à la Propriété Caillebotte dans l'Essonne, où peu d'élèves étaient présents (une douzaine), mais qui ont instantanément formé un joyeux groupe d'ados, ne se lâchant pas d'une semelle d'un bout à l'autre de la journée, créant un groupe sur Whatsapp, etc, à l'image des liens créés en cours d'année entre plusieurs élèves de terminale à l'occasion de classes virtuelles ou de regroupements organisés par certains professeurs.

Face à ce problème, les professeurs ont trouvé la parade et proposé cette année de très nombreuses micro-sorties, qui emportent l'adhésion et la participation des élèves, de façon beaucoup plus rapide que ne le fait une proposition de sortie en grand groupe.



Quelques exemples de ces sorties avec une dizaine d'élèves, parfois moins. Marie-Suzanne de La Bâtie cite quelques sorties organisées par les professeurs de français et de langues le plus souvent :

- La Comédie française, avec Les Fourberies de Scapin ;
- Réalisme et naturalisme au musée d'Orsay ;
- Concert à la Philharmonie, à l'écoute des œuvres de Bartok notamment.

Sorties organisées par Sylvie Capitani, Sophie de Laubier, Lucile Tiberio

- La visite de la bibliothèque américaine à Paris dans le 7^{ème} arrondissement ;
- Le théâtre en anglais avec une pièce sur Nelson Mandela ;
- L'exposition « Nous et les autres : des préjugés au racisme » au Musée de l'Homme.

Sorties organisées par Keltoum Kaouachi et Jacqueline Fabre ... des sorties il y en a eu d'autres ! Par exemple, la visite du musée Grévin il y a un mois, qui avait rassemblé une quinzaine d'élèves, ou encore le BIP grâce à Madame Daubié et à Louis.

Au chapitre des projets nous nous préparons également à proposer à nos élèves un séjour à l'Envol ; et nous sommes en réflexion avec Formiris Ile-de-France (institut de formation dédié aux établissements scolaires) pour mettre en place un parcours de formation pour les professeurs sur l'année scolaire 2018-2019, très probablement autour de l'analyse des pratiques et du travail en équipe.

Marie-Suzanne de La Bâtie souhaite terminer en évoquant les professeurs courageux qui ont décidé de se présenter cette année au CAPES : Arnaud Delain, Sophie Gerbeau, Sophie Dordonne, Otmane Rouas qu'elle tient à féliciter et à encourager pour les oraux qui arrivent à grands pas maintenant. Ces professeurs témoignent du dynamisme de notre équipe et de leur souhait d'évoluer dans une carrière déjà hautement formatrice à *VECV*, quelle que soit leur évolution par la suite. Donc bravo !

Les remerciements de Marie-Suzanne de La Bâtie vont à l'ensemble de l'équipe pédagogique du Secondaire, mais également à Isabelle Welcomme, Olivier Solliliage, et Sophie de La Bigne qui apportent toute leur énergie à la bonne marche de *VECV*, ce qui n'est pas une mince entreprise !! Elle remercie aussi ses collègues du couloir de la rue Merlin, Lydie Jacquin (puisqu'elles collaborent beaucoup toutes les deux au jour le jour), Adèle Karsenty, Stéphanie Martin et Stéphanie Jouslin, Emmanuelle Quéré, Dominique Albertus et Françoise Authier. Un petit clin d'œil spécial à Odile Sempere et Michel Briand qui nous ont apporté tout au long de l'année, semaine après semaine, un précieux soutien pour toutes les questions de finances, de salaires et de comptabilité, vraiment merci tous les deux pour votre grande disponibilité ! Marie-Suzanne de La Bâtie souhaite dire également à Béatrice Descamps-Latscha, Yves Quéré et Jean-Philippe Rochette qu'elle ne les oublie pas, que d'ailleurs ils nous manquent, et que tout *VECV* porte la marque de votre action même si ils sont aujourd'hui un peu plus en retrait.

Primaire et Secondaire Rouen : Emmanuelle Jourda et Elsa Vasconcelos

Création du Primaire

VECV Rouen a été créé en septembre 2010, l'école a accueilli son 1^{er} élève en janvier 2011. En avril 2013, puis en mai 2016, Anne Levé et Anne Joly ont rejoint l'équipe. En septembre 2016, *VECV Rouen* a signé un contrat avec le Rectorat de Rouen.

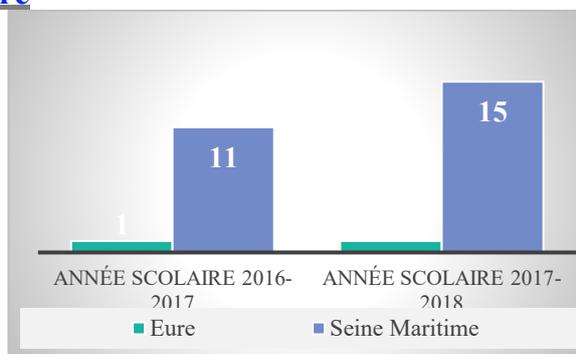
Naissance du Secondaire

- Accueil des premiers élèves après les vacances de la Toussaint avec une période de transition pour les élèves (4 élèves avaient été pris en charge par les institutrices du Primaire – 2 ont été pris en charge par le secondaire). L'institutrice et l'enseignant du secondaire ont pu faire une séance ensemble afin d'éviter les situations de stress pour les élèves. Tout d'abord, intervention en mathématiques (Céline Bâtisse) et en anglais (Elsa Vasconcelos) dès novembre. Gilles Perrault a rejoint l'équipe en janvier pour l'enseignement du français.
- Volume horaire par matière : Français (Gilles Perrault) : 4h30 pour 3 élèves ; Mathématiques (Céline Bâtisse) : 7h30 pour 5 élèves ; Anglais (Elsa Vasconcelos) : 7h30 pour 4 (élèves + 1 élève en français).
- Recherche d'un local : C'est un challenge car les pistes conventionnelles immobilières se sont avérées coûteuses ; par conséquent, d'autres pistes ont été explorées.
- Rencontre avec des élus de la Mairie de Rouen, avec la Coordination Handicap Normandie mais aussi avec le CMPP Binet de Rouen / Directeur Fondation OVE (en attente d'un retour du CMPP).

Répartition géographique pour le Primaire

Pas de changement pour 2017-2018, toujours un élève scolarisé dans l'Eure (2 en début d'année mais la prise en charge pour l'un des 2 a été suspendue en cours d'année).

De 11 élèves en 2016-2017 en Seine-Maritime, le nombre est passé à 15 en 2017-2018.



Répartition géographique pour le Secondaire

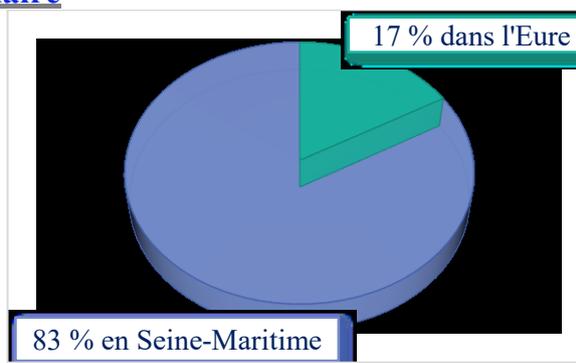
Dans deux départements :

L'Eure :

- Routot.

En Seine-Maritime :

- Sotteville-les-Rouen,
- Saint Etienne de Rouvray,
- Elbeuf,
- Bellencombre,
- Oissel.



Nombre d'élèves et répartition par classe pour le Primaire et le Secondaire

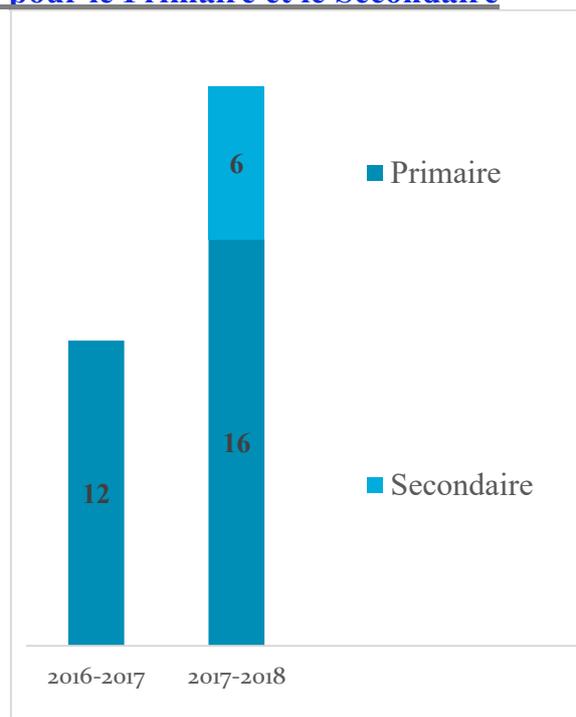
VECV Primaire scolarise des élèves dans tous les niveaux, de la GS au CM2 pour l'année scolaire 2017 2018 et exceptionnellement 2 élèves en 6^{ème}.

VECV Secondaire scolarise 6 élèves : 2 en 6^{ème}, 2 en 5^{ème}, 1 en 4^{ème} et 1 en 3^{ème} (1 élève issu du Primaire et 5 nouveaux élèves). Le nombre prévu pour l'année scolaire 2017/2018 est atteint au bout de quelques mois et une liste d'attente et commencée.

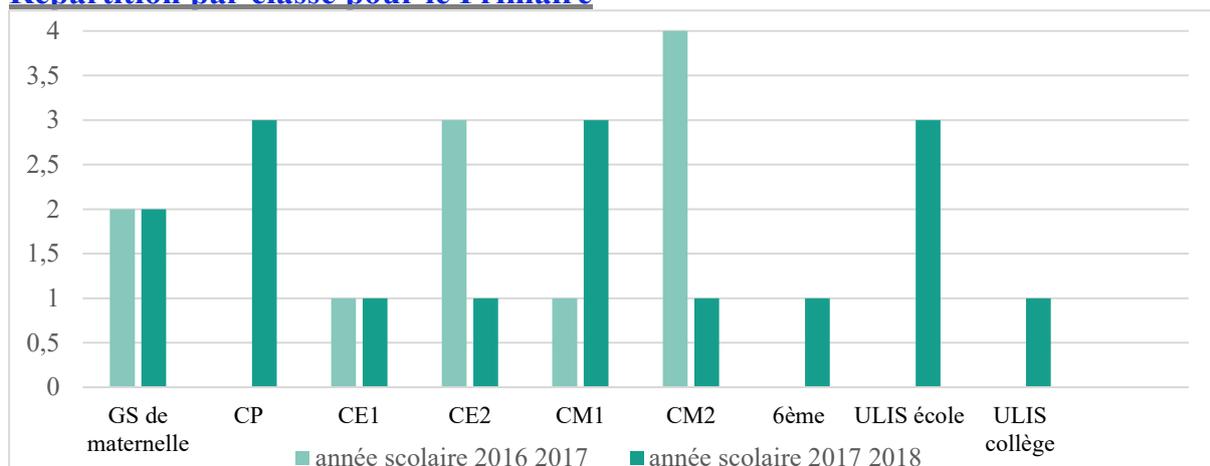
Les élèves du secondaire sont répartis sur tous les niveaux de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Le collège, qui devait initialement une suite aux élèves pris en charge au primaire, a été également sollicité par de nouveaux parents (sur les 6 élèves uniquement 1 vient du primaire, les autres sont nouveaux).

Des demandes sont déjà formulées pour le lycée.

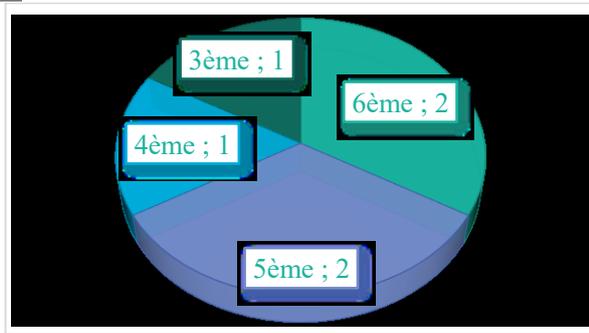


Répartition par classe pour le Primaire



Répartition par classe pour le Secondaire

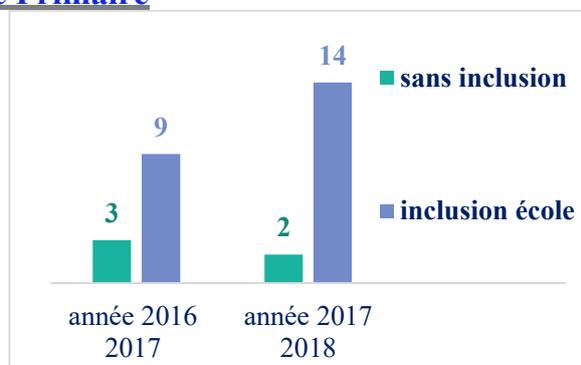
Les élèves du secondaire sont répartis sur tous les niveaux de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Le collège, qui devait initialement représenter une suite aux élèves pris en charge au Primaire, a été également sollicité par de nouveaux parents (sur les 6 élèves uniquement 1 vient du Primaire, les autres sont nouveaux). Des demandes sont déjà formulées pour le lycée.



Pour ce qui concerne la provenance des élèves, le collège ayant déjà atteint son objectif annuel, cela soulève le problème des nouveaux élèves pour 2018/2019, car si les volumes horaires des enseignants ne peuvent pas être augmentés, les élèves *VECV* Primaire ne pourront pas être pris en charge, car tous les élèves 2017/2018 souhaitent poursuivre avec *VECV* Secondaire.

Type de scolarisation et inclusion pour le Primaire

Cette année, il n'y a eu que 2 élèves sur les 16 inscrits, qui ont été scolarisés totalement à *VECV*. Les 14 autres élèves suivaient une scolarisation mixte, dans un établissement de référence. A noter, à ce jour, que l'un des 2 élèves a réintégré son école de référence (1h par semaine), le 2^{ème} élève est inscrit pour retourner dans son école de référence, à la rentrée, pour 1h par semaine.



Pour le secondaire, on constate que la plupart de nos élèves sont en situation de scolarisation mixte (heures dans l'établissement référent + heures d'intervention *VECV*).

Quotités du Primaire et du Secondaire

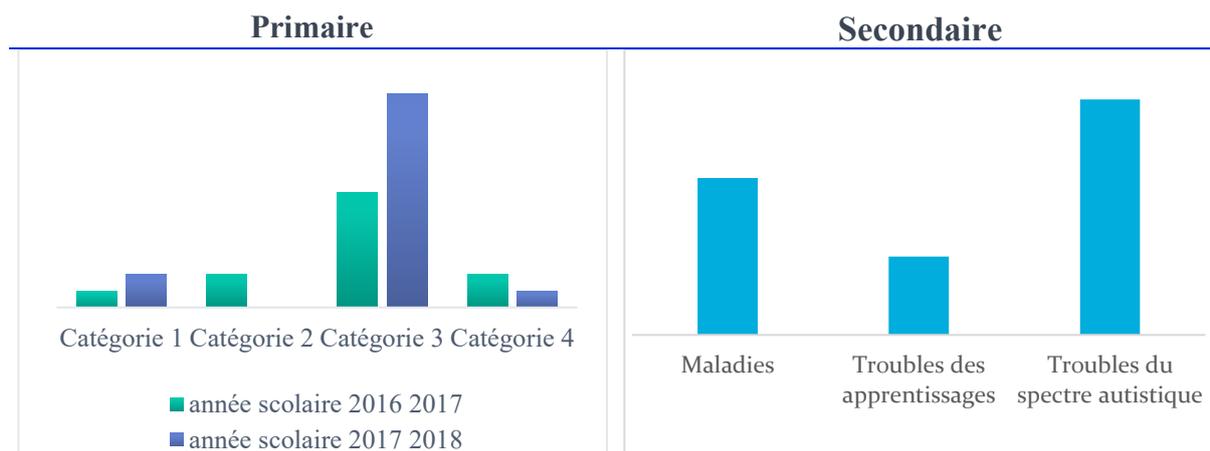
Pour les 16 élèves du Primaire :

1 heure 30	3 heures	4 heures 30	6 heures
2 élèves (maternelle)	11 élèves	2 élèves (peu de fréquentation en classe de référence)	1 élève (uniquement scolarisé à <i>VECV</i>)

Pour les 6 élèves du Secondaire :

1 heure 30	3 heures	4 heures 30
2 élèves (l'un pour le français, l'autre pour les mathématiques)	2 élèves (anglais et mathématiques)	2 élèves (anglais, français et mathématiques)

Handicap et pathologies des élèves



Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4
Maladies invalidantes (épilepsie, diabète, cancers, insuffisance rénale ...), thérapies invalidantes (hémodialyse chronique, chimiothérapie ...), accidents.	Handicaps moteurs (myopathies, maladie des os de verre, infirmité motrice cérébrale, polyarthrite chronique ...), handicaps sensoriels (problèmes visuels ou auditifs), difficultés d'apprentissage ou « dys » (dyspraxie, dysphasie, dyslexie ...).	Troubles cognitifs, autisme, troubles envahissants du comportement.	Troubles du comportement, troubles psychologiques (phobies, hyperactivité, dépressions, tentatives de suicide, anorexie ...).

En 2017-2018, pour le Primaire, Emmanuelle Jourda constate une nette augmentation des demandes de prise en charge pour des élèves avec autisme (fréquentation en classe ordinaire très compliquée, élèves ayant un parcours difficile avec rupture de la scolarisation). A noter que 4 élèves en liste d'attente sont des enfants avec troubles du spectre autistique.

Pour le Secondaire, la répartition des différentes pathologies permet de constater que la majorité de notre effectif (secondaire + primaire) est atteint de Troubles du Spectre Autistique (développement d'un partenariat avec le CRAHN – Centre de Ressources Autiste de Haute Normandie). Il est donc essentiel de pouvoir proposer aux enseignants les formations adéquates (possibilité de Formation TEACCH pour décembre 2018 pour les enseignants du primaire et du secondaire).

Vie de l'école

Pour les enseignants et les directrices :

- Réunions mensuelles : entre les enseignantes du Primaire, entre les enseignants du Secondaire, entre les directrices du Primaire et du Secondaire, groupe d'analyse de la pratique à Paris pour les enseignantes du Primaire, rencontres entre les enseignants du Primaire et du Secondaire.
- Formations et colloques.
- Création d'une Newsletter bimestrielle qui relate les événements de l'école et donne à chaque fois la parole à un des élèves du Primaire ou du Secondaire pour expliquer ce que l'intervention de *VECV* a changé pour lui/elle.

Sorties



Primaire/Secondaire : Participation à la semaine du sport adapté organisé par la Ligue de Sport Adapté en novembre (Kindarena) en présence d'Arnaud Gomez (Service Civique parisien).

Primaire : Sortie au cinéma en décembre, visite de l'exposition sur la Grande Barrière de Corail (Panorama XXL-Rouen), participation à la fête de l'école en février.

Secondaire : Visite du Gros Horloge, de la cathédrale de Rouen et patinoire en plein air.

Sorties à venir : pour le Primaire : Château de Bois Guilbert et jardin de sculptures (chasse au trésor et atelier de modelage en juillet ; pour le Secondaire : Parc animalier de Clères (ateliers pédagogiques) et mini-golf de Jumièges en juin ; pour le Primaire et le Secondaire : Participation à la Dream Night Biotropica (événement organisé par les Bouchons 276 et la Fondation SNCF en juin) ; organisation d'un pot de l'amitié avec les parents d'élèves et remise de chèque d'un partenaire local le 21 juin.

Au vu des effectifs de Rouen, il serait pertinent de considérer la création du spectacle de fin d'année des élèves (pour les élèves de *VECV* Rouen Primaire et Secondaire). Nous avons déjà établi le contact avec la Maison des Associations de Rouen afin de bénéficier de leurs locaux pour notre pot de fin d'année – nous pouvons également les contacter pour le lieu pour le spectacle de fin d'année.

Portraits d'élèves

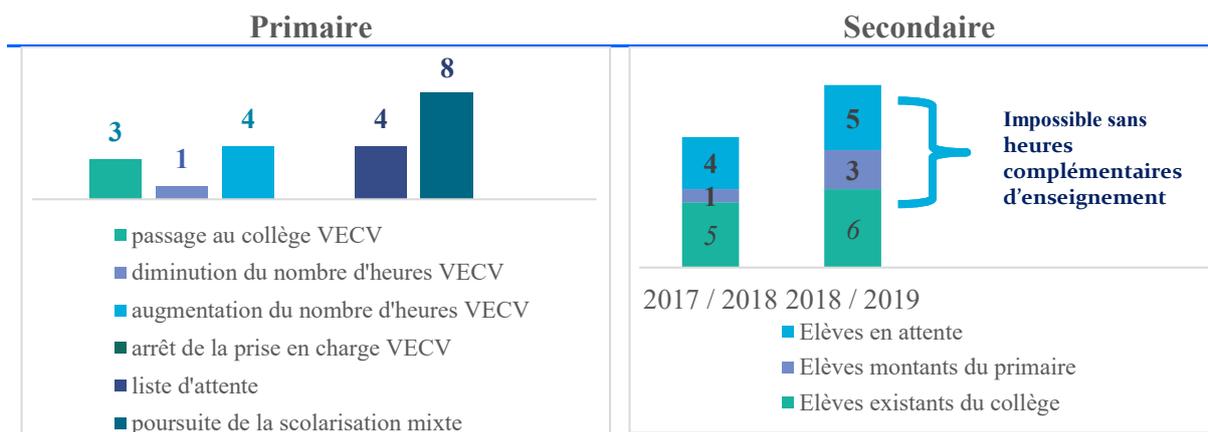
Sara, 10 ans, en CM1	Gabin, 15 ans, en 3ème
<p>Contexte d'intervention : souffrant d'autisme atypique, scolarisée à temps partiel.</p> <p>Outils utilisés : fichier de classe adapté, utilisation d'un time timer, mise en place d'un séquentiel, démonstration d'exercices d'application sur un manuel ...</p>	<p>Souffrant du Syndrome Gilles de la Tourette et dyslexie, et ayant développé une phobie sociale, scolarisé à temps partiel.</p> <p>Projet personnel : acquérir un bon fonctionnement pour le quotidien, accompagnement et dispositif sportif (basket), apprentissage autour de l'outil informatique, stages d'observation et en milieu professionnel, rapports de stage ...</p>

Partenaires locaux



Perspectives de développement :

- Recherche d'un local.
- Partenariat avec la Ligue de Sport Adapté : création d'un pôle handicap, création d'un groupe de travail avec la Mairie de Rouen, la Coordination Handicap Normandie (CHN) et *VECV*.
- CHN : Participation à un groupe de travail sur l'accès à la scolarisation.



Remerciements

Emmanuelle Jourda remercie tout particulièrement Béatrice Descamps-Latscha qui a toujours été à ses côtés depuis le début de l'aventure à Rouen. Elsa Vasconcelos se joint à Emmanuelle Jourda pour remercier tous les membres du bureau, les directrices de Paris, Dominique Albertus, la « dream-team » rouennaise, les élèves pour leur courage, les parents pour leur soutien et leur confiance, les professionnels pour leur collaboration.

3. Rapport financier de Michel Briand : Approbation des comptes 2017. Affectation du résultat (votes).

Comptes 2017

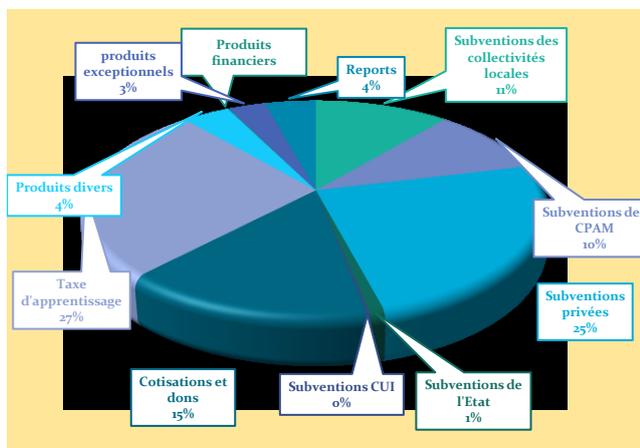
Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT 2017		
PRODUITS	Exercice 1.1 au 31.12.2017	Exercice 1.1 au 31.12.2016
PRODUITS DIVERS	11 489	18 132
SUBVENTIONS des COLLECTIVITES LOCALES	121 326	116 823
SUBVENTIONS des REGIMES D'ASSURANCE MALADIE	110 166	118 577
SUBVENTIONS PRIVEES	270 271	259 633
SUBVENTIONS ETAT RESERVES PARLEMENTAIRES	10 000	14 500
SUBVENTIONS Contrats Uniques d'Insertion...	1 934	8 329
COTISATIONS & DONS DES ADHERENTS	164 646	180 143
LEGS & DONATIONS	0	1 021
PRODUITS de la TAXE D'APPRENTISSAGE	291 451	322 135
Total des Recettes	981 283	1 039 293
REPRISE sur PROVISIONS	14 751	24 400
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES D'ACTIFS	32 566	-
PRODUITS FINANCIERS	940	2 461
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 128	9 356
REPORT DES DONS AFFECTEES DES EXERCICES ANTERIEURS	45 845	26 062
TOTAL GENERAL	1 076 513	1 101 572
CHARGES	Exercice 1.1 au 31.12.2017	Exercice 1.1 au 31.12.2016
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	122 651	163 340
CHARGES SALARIALES	603 265	569 497
CHARGES SOCIALES	303 631	285 120
IMPOTS ET TAXES	34 415	33 798
AUTRES CHARGES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 225	1 865
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 739	1 838
DOTATIONS AUX PROVISIONS	17 166	15 653
TOTAL GENERAL	1 085 092	1 071 111
RESULTAT DE L'EXERCICE	-8 579	30 461

L'exercice 2017 a présenté un déficit comptable de 8 579 € alors que l'année 2016 s'était soldée par un excédent de 30 460 €. Ce résultat est principalement dû à une forte augmentation des dépenses de personnels et à une diminution des recettes malgré la réalisation d'une plus-value de 32 566 € sur la vente « contrainte » de valeurs de fonds communs de placement.

Analyse des produits

Les produits 2017 s'élèvent à 1 076 513 €, soit un niveau légèrement inférieur (-2,27%) à celui de 2016). Cette baisse des produits s'explique en particulier par une diminution de versement de la taxe d'apprentissage, des cotisations des adhérents et des aides de l'Etat alors que les subventions privées se sont maintenues au même niveau voire ont un peu augmenté.



- Les produits sont constitués principalement de :
 - 513 697 € de subventions au sens comptable du terme dont 1 934 € au titre d'aides à l'emploi ;
 - 291 451 € au titre de la taxe d'apprentissage ;
 - 164 646 € de dons et cotisations ;
 - 45 845 € de report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ;
 - 32 566 € de plus-value de vente de valeurs mobilières ;
 - 28 308 € d'autres produits (divers, financiers et exceptionnels).
- Les subventions proviennent pour :
 - 121 326 € des collectivités locales ;
 - 110 166 € des régimes d'assurance maladie ;
 - 10 000 € de l'Etat au titre des réserves parlementaires ;
 - et 270 271 € de fondations privées.

S'agissant de l'aide apportée par les partenaires privés, aide qui représente plus du quart de nos ressources, il convient d'accorder un remerciement tout particulier pour leur soutien aux fondations Luciole, Arkema, B. Braun, Obélisque, AFNIC, et à l'Association pour l'Aide aux Jeunes Infirmes, dont la contribution a été au moins égale et souvent supérieure à 10 000 €.

Au titre des fonds publics hors aides à l'emploi *VECV* a bénéficié :

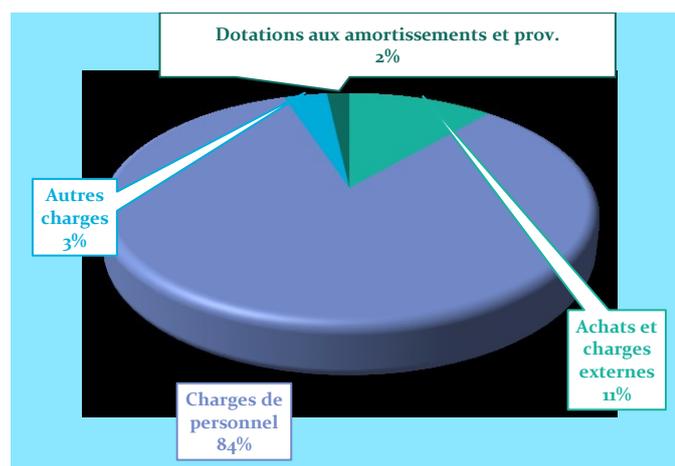
- du soutien précieux de la Mairie de Paris et d'autres mairies ;
- ainsi que celui de plusieurs conseils départementaux ;
- s'y ajoutent les contributions importantes des Caisses Primaires d'Assurance Maladie de Paris, des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis, du Val de Marne, des Hauts-de-Seine, de l'Essonne et de la Seine-Maritime pour notre antenne de Rouen.

Ainsi, l'analyse des produits montre à l'évidence que notre association dispose d'une réelle capacité à mobiliser des moyens relativement pérennes au moins auprès de nos partenaires privés. Cette situation résulte de l'implication forte des salariés de *VECV* et des bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Toutefois, la baisse de collecte au titre de la taxe d'apprentissage et le désengagement de l'Etat nécessitent un effort encore plus important que les années précédentes dans la recherche de financement si nous voulons maintenir notre activité au même niveau, et même, si possible, la développer.

Analyse des charges

Le total des charges, qui s'élève à 1 085 092 € sur l'exercice, est en augmentation de 1,31 % par rapport à l'année 2016 (1 071 111 €), année qui était en légère diminution par rapport à 2015.



Les charges se répartissent principalement de la façon suivante :

Charges d'exploitation

Elles s'élèvent à 1 084 772 € contre 1 069 940 € en 2016, soit un accroissement de 1,39% pour la période.

Il importe de souligner que cette progression de 1,39 % est proche de l'augmentation de l'indice INSEE des prix à la consommation (+1,2%).

Les charges d'exploitation sont principalement constituées des :

- salaires (603 265 €) ;
- cotisations sociales afférentes (303 630 €) ;
- achats et charges externes (122 651 €) ;
- impôts et taxes (34 415 €) ;
- autres charges (1 904 €) ;
- dotations aux provisions (17 166 €) ;
- dotations aux amortissements (1 738 €).

Comme l'année précédente, il n'y a pas eu en 2016 de charges financières.

Charges exceptionnelles

Elles sont en nette diminution par rapport à 2016, 320 € contre 1 171 €.

Charges de personnels (salaires et charges sociales)

Elles représentent plus de 84 % des dépenses.

L'augmentation de ces dépenses par rapport au budget prévisionnel 2017 est de 3,63%. Cet accroissement s'explique notamment parce que, en 2017, le nombre d'enseignants est passé de 42 en début d'année civile à 53 en décembre. La rentrée scolaire 2017 a compté 6 enseignants supplémentaires et l'ouverture du collège de Rouen a nécessité 2 nouveaux recrutements.

En revanche, les achats et charges externes ont très fortement diminué (de presque 25%) grâce à une gestion rigoureuse en matière d'achats de fournitures et de services.

Contributions

En 2017, la prise en charge d'enseignants par le Rectorat s'est élevée à 1 205 000 € et la valorisation du bénévolat à 330 000 €.

Analyse du résultat

La situation financière de *VECV* montre une gestion rigoureuse associée à une recherche de fonds efficace mais qui reste encore à améliorer, en particulier par la recherche de ressources pérennes.

Il en résulte une situation financière sans problèmes particuliers comme le note Madame Châtel, notre commissaire aux comptes. La qualité remarquable de notre comptabilité est assurée par Odile Sempere. Merci à toutes les deux.

Bilan

BILAN 2017		
ACTIF	Exercice au 31.12.2017	Exercice au 31.12.2016
IMMOBILISATIONS	19 216	10 868
CREANCES & DIVERS	107 052	86 555
VALEURS DE PLACEMENT	44 140	88 266
DISPONIBILITES	557 173	571 521
TOTAL GENERAL	727 581	757 210
PASSIF	Exercice au 31.12.2017	Exercice au 31.12.2016
FONDS PROPRES	115 512	115 512
RESERVES & REPORT A NOUVEAU	120 083	89 622
RESULTATS DE L'EXERCICE	-8 579	30 461
FONDS DEDIES	202 906	248 752
DETTES ET PROVISIONS	297 659	272 863
TOTAL GENERAL	727 581	757 210

Au total, le bilan est de 727 582 € nets en 2017 en diminution de 3,9% par rapport à 2016.

• **Au passif**

Le total des dettes est de 251 299 € en nette progression par rapport à 2016 (228 918 €). Un reclassement entre postes explique la variation des dettes fiscales et sociales d'une part et des « autres dettes » d'autre part. Toutefois, la somme de ces deux postes reste comparable même si le montant des autres dettes diminue de 18,6%. L'accroissement des dettes fiscales et sociales sont en hausse en raison de l'augmentation des cotisations URSSAF (lors du versement des salaires de fin d'exercice).

Les provisions pour retraites sont en hausse afin de prendre en compte les départs des enseignants.

Les fonds propres y compris les réserves, le report à nouveau et le résultat de l'exercice sont relativement équivalents entre 2017 et 2016 malgré un résultat déficitaire en 2017.

Enfin, la baisse des fonds dédiés, comme pour 2016, s'explique par le fait qu'un peu plus de la collecte de la taxe d'apprentissage a été utilisée en 2017 alors que depuis 2010 la taxe d'apprentissage non utilisée était provisionnée en fonds dédiés.

• **A l'actif**

Pour *VECV*, les immobilisations sont constituées essentiellement de matériels informatiques comme en 2016. L'achat d'équipement informatique pour Rouen pour le Primaire et le Secondaire explique la hausse des immobilisations en 2017.

L'augmentation des créances est principalement due à des subventions à recevoir d'organismes privés (près de 62 000 € contre 40 000 € en 2016).

La baisse des valeurs mobilières de placement résulte des faibles taux d'intérêt actuels et de la vente d'une partie des valeurs des Fonds communs de placement.

Enfin, le quasi maintien des disponibilités (-2,5%) et son niveau élevé attestent de la bonne santé financière de notre association malgré une baisse des recettes et un accroissement des charges en 2017.

Trésorerie

En 2017 la situation mensuelle de la trésorerie des comptes bancaires (principalement ceux de la BNP) a été relativement stable avec toutefois des pics à la baisse en avril et des pics à la hausse en juillet.

Il importe de conserver cette stabilité. et donc, il y va de la responsabilité de tous de faire en sorte que la bonne santé financière de *VECV* perdure.

L'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2017 à l'unanimité, tels qu'ils viennent de lui être présentés et décide de l'affectation du résultat 2017, soit un déficit de 8 579 € au report à nouveau débiteur.

4. Quitus au Conseil d'administration et au Bureau de leur gestion pour cet exercice (vote)

L'Assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration par 206 voix et une abstention.

5. Présentation du budget et approbation

Michel BRIAND

Hors les contributions volontaires en nature (participation du Rectorat pour 1 200 000 € et valorisation du bénévolat pour 320 000 €), le budget prévisionnel 2018 s'élève à 1 130 500 €, soit une augmentation de 8% par rapport au budget voté 2017 et +4% par rapport au compte de résultat 2017.

Comme en 2017, le budget prévisionnel 2018 se présente sous une forme détaillée afin notamment :

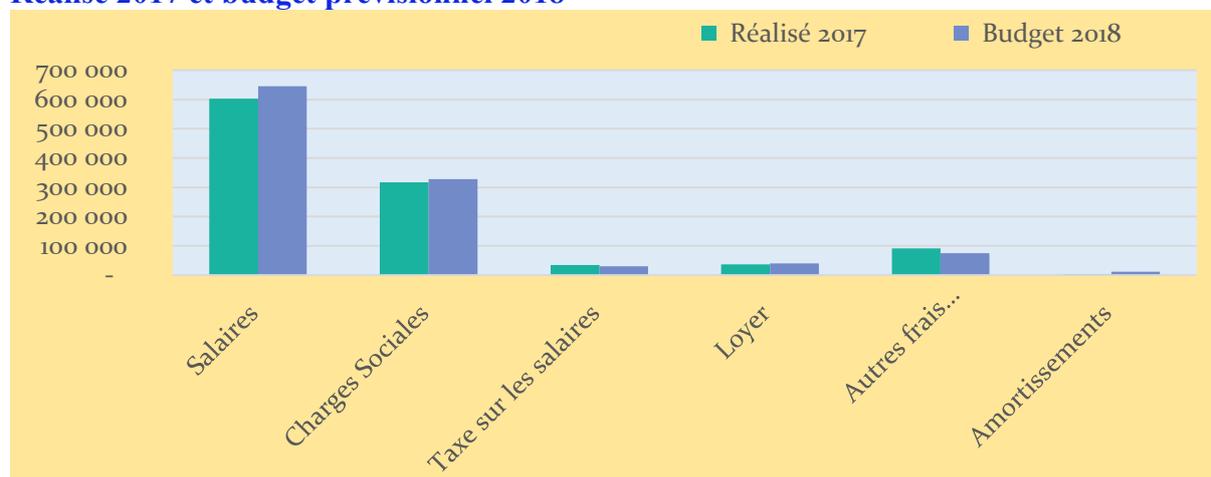
1. De mieux suivre le plan comptable ;
2. De s'aligner sur les formats exigés dans la plupart des demandes de subventions et appels à projets.

Cette présentation permet également de suivre trimestriellement, poste par poste, l'évolution des dépenses par rapport au budget et donc d'avoir une meilleure appréciation de notre situation financière.

Couplée à la trésorerie, ce suivi permet in fine de procéder à des réajustements de charges pouvant être reportées dans le temps.

Dépenses 2018

Réalisé 2017 et budget prévisionnel 2018



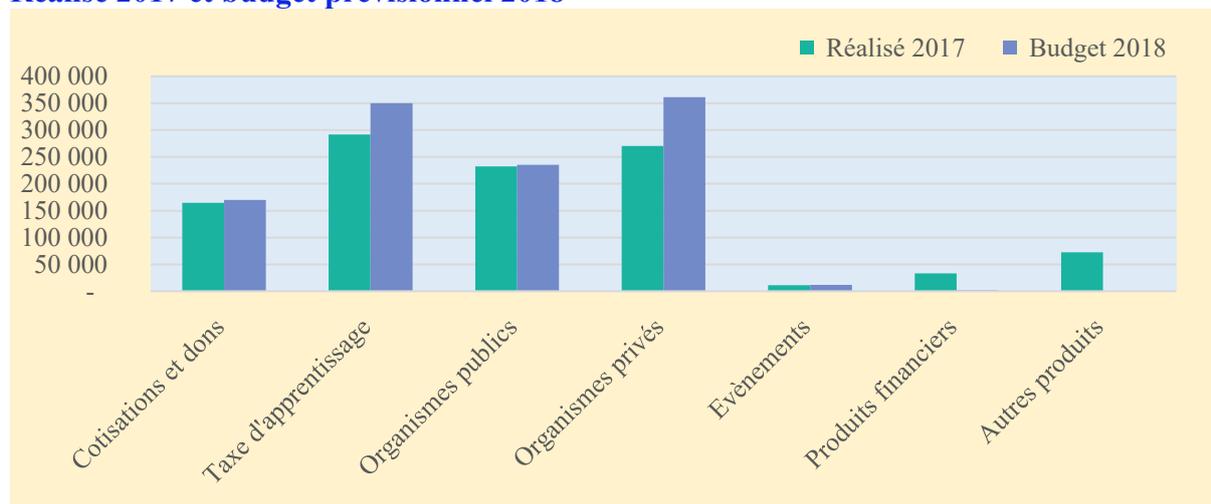
Pour l'essentiel, les dépenses 2018 ont été évaluées à partir du compte de résultat de 2017. Toutefois, certaines dépenses ne peuvent être que prévisionnelles comme les cotisations sociales.

La construction des dépenses prévisionnelles 2018 se présente comme suit :

- Les achats de fournitures et de services extérieurs (114 500 €) sont en légère diminution par rapport aux dépenses 2017 (122 000 €). Ce poste comprend notamment l'achat de fournitures non stockables (eau et électricité), les fournitures administratives et d'entretien. (à ce sujet, nous avons changé de photocopieur afin de réduire les dépenses de copies couleur). Ce poste comporte également les locations et les frais postaux et de télécommunication. Il inclut aussi les remboursements de frais de transport dont le montant a été de plus de 18 000 € en 2017 et dont le montant sera vraisemblablement de même niveau en 2018 en raison de l'augmentation du nombre de salariés.
- La hausse des dépenses de 4% par rapport au résultat réalisé en 2017 est principalement due à la prise en compte en année pleine des dépenses de personnels (salaires et charges sociales) consécutives à l'ouverture du collège de Rouen et aux recrutements de nouveaux enseignants ayant une ancienneté importante en septembre 2017.
- Les charges sociales ont été accrues de 2,3% à titre de précaution ; certains arbitrages ministériels pouvant être remis en cause au cours de l'année.
- L'exonération partielle de la taxe sur les salaires pour les associations ainsi que le bénéfice du CICE accordé aux associations a également été pris en compte mais n'implique pas de variation importante.
- En revanche, par rapport au projet de budget 2017, il a été ajouté une ligne de 12 000 € au titre des amortissements, notamment informatiques. En effet, il a été procédé à plusieurs achats de matériel informatique en 2017 (renouvellement d'I Pad pour le Primaire et équipement du collège de Rouen) contrairement aux années précédentes.

Recettes 2018

Réalisé 2017 et budget prévisionnel 2018



L'évaluation des recettes 2018 est particulièrement volontariste puisque, par rapport à celles réalisées en 2017, elles progresseraient de 4,8 %.

Si le montant des cotisations et dons est estimée au même montant qu'en 2017, c'est aussi parce que nous sommes optimistes sur la fidélité de nos adhérents.

Mais, c'est par réalisme que nous avons considéré à la baisse les subventions de l'Etat.

En tant que Trésorier, je souhaite qu'un effort tout particulier soit porté sur la recherche de fonds auprès de partenaires privés afin d'assurer un équilibre satisfaisant du budget.

En conclusion

La fidélité des adhérents et leurs offres de bénévolat constituent une ressource précieuse pour notre association et il faut maintenant souhaiter que cette ressource fasse l'objet d'une intense mobilisation pour trouver des nouveaux financements au cours de l'année 2018.

Olivier Solliliage

Construction de la partie « recettes » du budget et exemples de partenariat

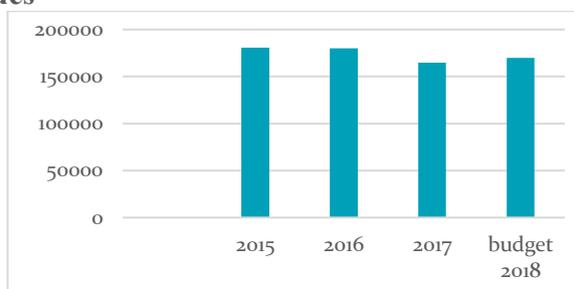
Les recettes

Si la partie « dépenses » d'une association comme *VECV*, dont les salaires et les charges y attachées constituent environ 90% des montants, est relativement simple à construire (inflation des dépenses et conséquences de décisions prises en Conseil d'administration ou en Bureau), les recettes sont rarement pérennes, même si, famille par famille, on peut faire des estimations à partir de tendances, de recettes régulières ou de dossiers remis.

7 grandes familles de recettes

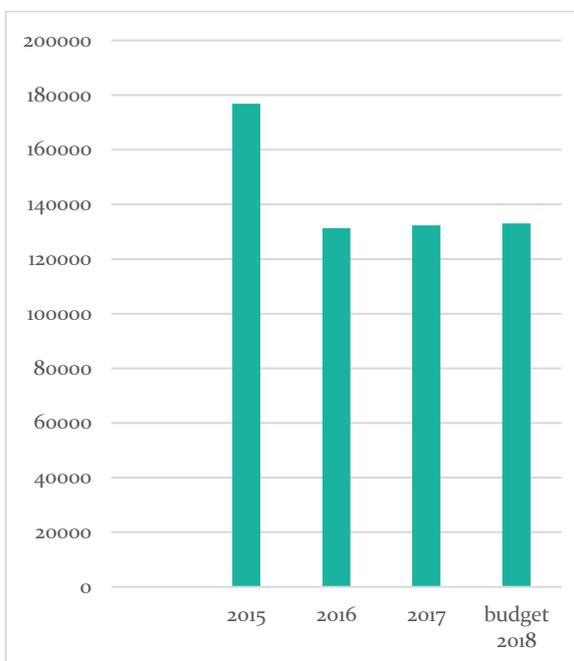
1. Dons et cotisations des personnes physiques

Après un pic en 2015 et 2016 autour d'environ 180 000 €, ces ressources ont atteint 164 000 € en 2017. Il est vrai que l'exercice 2016 avait été marqué par une recette record à la Course des Héros, et par un appel en ligne exceptionnel pour financer un séjour scolaire en Espagne. Nous espérons redresser la barre en 2018.



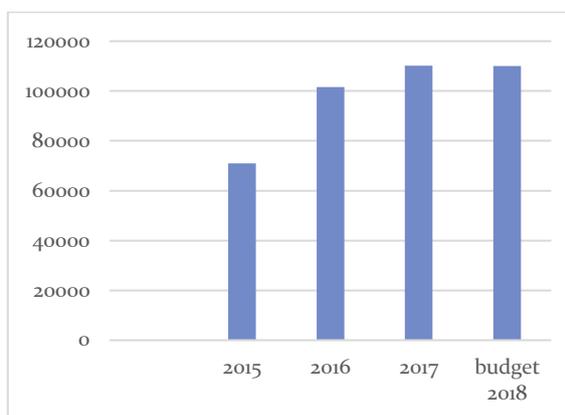
2. Subventions publiques

- Les aides directes de l'Etat, qui comprenaient les subventions au titre des réserves parlementaires et l'aide à l'emploi d'un Service Civique, vont dorénavant se limiter à ce dernier poste.
 - Les mairies représentent toujours un élément important, mais il y a cette année une incertitude sur le mode de calcul de la subvention de la Ville de Paris, et donc sur le montant de la subvention attendue.
 - Enfin, nous restons prudents au niveau des autres collectivités territoriales et reproduisons le montant atteint l'an dernier, même si nous nourrissons quelques espoirs avec la Conseil Départemental de Seine Maritime et le Conseil Régional de l'Ile de France.
- Au total, nous visons une stabilisation.



3. Régimes d'assurance maladie

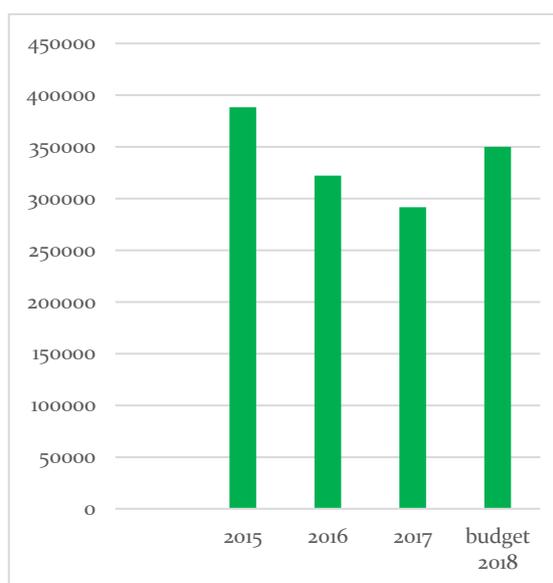
Après une baisse de régime, nous sommes revenus à une situation convenable depuis 2016, notamment grâce à la CPAM de Paris, qui ne nous aide que depuis 3 ans, et au retour en 2016 des aides de la CPAM du 92, qui avait interrompu ses concours pendant 3 ans. Quelques espoirs dans les départements où nous avons plus d'élèves (notamment la Seine-Maritime avec l'ouverture du collège), mais la disparition du Régime Social des Indépendants va nous peser.



4. Taxe d'apprentissage

Pas encore une inquiétude, mais déjà une préoccupation. Alors que jusqu'en 2015, nous avions une collecte qui excédait nos besoins, c'est l'inverse depuis lors. La collecte excédentaire des années « fastes » nous permet de financer nos filières techniques en complétant la collecte de l'année en cours, mais ce matelas s'amenuise donc. Nous recherchons un bénévole pour se consacrer entièrement à cette activité.

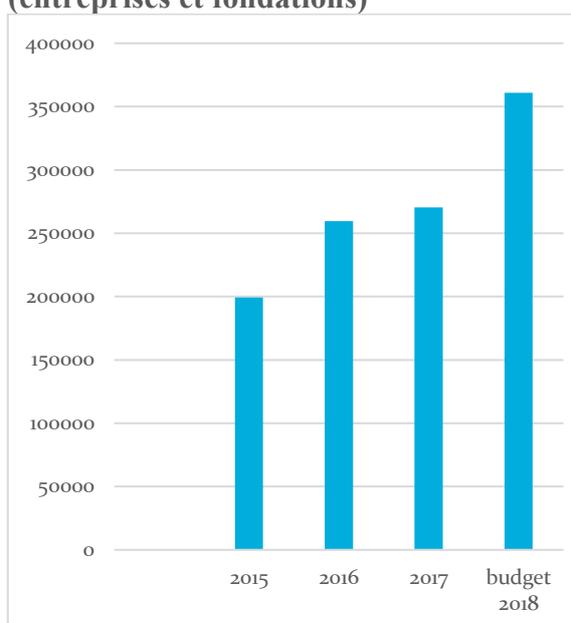
Le montant inscrit au budget est celui de notre consommation estimée (collecte de 2018 avec une éventuelle reprise sur la provision accumulée jusque-là), les chiffres pour les années précédentes représentent les collectes réelles.



5. Subventions reçues de partenaires privés (entreprises et fondations)

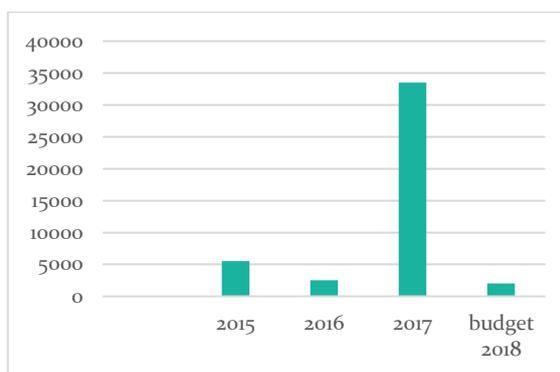
Par construction, notre budget doit être équilibré. Chez VECV, l'équilibre se fait en inscrivant dans cette catégorie la différence entre l'ensemble des dépenses et le cumul des autres catégories de recettes, alors que c'est celle pour laquelle nous avons le moins de visibilité.

Alors que nous connaissons sur ce poste une progression régulière depuis trois ans, la marche peut sembler haute cette année, même si l'ouverture du collège de Rouen entraîne des ressources supplémentaires fléchées. A noter toutefois que ce budget est d'exploitation, c'est-à-dire équilibré et hors éléments exceptionnels, alors que nous avons enregistré en début d'année une importante plus-value sur cession de valeurs mobilières.



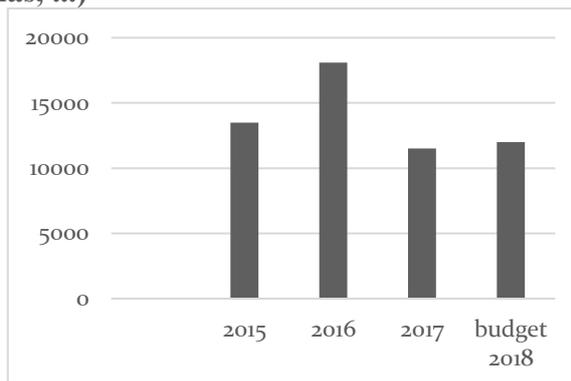
6. Produits financiers

La baisse des taux d'intérêt entraîne une baisse des recettes tirées de nos placements, toujours très prudents. A noter en 2017 un élément exceptionnel, la cession de la moitié d'une ligne de FCP qui a généré une importante plus-value, l'autre moitié ayant été cédée en janvier. Cette plus-value de janvier n'est pas inscrite au budget dans la mesure où c'est un élément exceptionnel.



7. Produits d'événements (spectacle, tombolas, ...)

Malgré l'absence cette année d'événements de prestige, nos recettes devraient se maintenir, grâce, par exemple, à l'organisation de deux tombolas (fête de l'école et BIP) et d'un dîner de gala suivi d'une vente de charité au Mans en mars, d'une course organisée par une association sportive proche de la RATP et une autre dans l'école primaire d'une de nos élèves du Primaire, sans oublier des pièces en théâtre à la rentrée prochaine.



Partenariats

Nous comptons donc beaucoup sur nos partenaires privés, entreprises et fondations. Un coup de projecteur sur eux, et nos remerciements, à l'occasion de cette Assemblée générale. S'il est toujours difficile de classer la quarantaine de partenaires qui nous accompagnent, certains depuis très longtemps, d'autres pour un an ou deux, c'est peut-être justement le caractère pérenne ou non qui nous permet de distinguer deux grandes familles, même si cette caractérisation n'est pas « chimiquement pure ».

Fondations philanthropiques et régimes d'assurance maladie



Les Fondations philanthropiques, souvent familiales, ont pour pratique d'accompagner sur la durée et pour des montants importants un petit nombre d'associations qu'elles ont choisi de soutenir. Que des fondations comme l'AAJI, Luciole, Blancmesnil, Demain ou Search nous aient choisi nous honore et nous oblige.

Ce sont souvent des relations personnelles de certains de nos administrateurs qui nous ont permis d'approcher ces fondations. Que Beatrice Descamps-Latscha, notre Présidente d'honneur, Yves Quéré, notre Vice-président d'honneur, et Hélène de Boissieu, notre ancienne Secrétaire générale, soient ici particulièrement remerciés.

Les Caisses Primaires d'Assurance Maladie, que notre ancien trésorier Jean-Philippe Rochette a longtemps suivi, sont également des partenaires anciens et fidèles. Toutes les CPAM où nous avons des élèves nous aident, à l'exception de celles du Val d'Oise, de Seine-et Marne et de l'Eure. Le Régime Social des Indépendants, avec lequel nous sommes rentrés en contact en 2014, disparaît, après nous avoir octroyé au total 59 000 € en 4 ans. Nous contactons aussi les régimes spéciaux quand des parents y sont affiliés. C'est notamment le cas, depuis 4 ans, de la CNMSS.

Entreprises et Fondations d'entreprise



Beaucoup plus variées sont nos relations avec les fondations d'entreprise.

- Des subventions d'un montant plus ou moins important souvent accordées à la suite d'un appel à projet, et pour lequel le soutien actif d'un salarié est parfois nécessaire.
- Des aides souvent ponctuelles, parfois renouvelables une fois ou deux, rarement plus.
- Un vrai effort de pérennité en revanche de la part de fondations ou d'entreprises (ces dernières souvent dans le cadre des accords handicap signés avec les partenaires sociaux) qui acceptent de parrainer la scolarisation d'un élève le temps de son passage à *VECV*. C'est le cas de la Fondation BBraun, de GPMA Generali, d'Arkema. Cela demande bien entendu en contrepartie un effort particulier de *reporting* de la part des enseignants qui suivent ces élèves et de nos directrices.
- Enfin, des opérations originales qui, au-delà des montants récoltés, nous permettent de toucher de nombreuses personnes. L'imagination est au pouvoir ... Citons un vide grenier solidaire organisé par l'ESS Zegoodmarket auprès de salariés de Bouygues Construction, des arrondis sur salaires chez Solvay, un produit partage chez Viquel, une opération « un clic un euro » organisé sur twitter à la BPCE pendant la semaine du handicap, ou encore des dons en caisse pendant les « Boucles du Cœur » dans un magasin Carrefour.

**L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2018
par 205 voix et 2 abstentions.**

6. Quelques projets en préparation

Le point n'a pas été abordé en tant que tel en séance, mais des projets ont été évoqués par les directrices dans leurs rapports pédagogiques (point 2 de l'ordre du jour).

7. Questions diverses

Les adhérents de VECV

Francoise Authier

Près de 1500 personnes ont manifesté récemment leur intérêt pour l'action de *Votre École Chez vous*, par un ou plusieurs dons entre 2016 et 2018.

Qui sont-ils ? Comment sont-ils arrivés dans notre association ?

Ce sont :

- des parents d'anciens élèves, - *17 % environ de parents d'anciens élèves ou d'anciens élèves eux-mêmes* ;
- des professeurs, des proches des membres actuels, et des amis de tous ces cotisants qui parlent autour d'eux de l'action de VECV ;
- ce sont aussi, et en plus grand nombre, des personnes alertées par nos appels ou découvrant VECV lors de présentations au cours de manifestations données à son bénéfice.

Deux exemples :

1. La Compagnie théâtrale « Accent circonflexe » qui a joué ainsi chaque année entre 1992 et 2014 : le rendez-vous était attendu par tous. Bon nombre de membres actuels proviennent de ces soirées.
2. Le concert donné par Madame Anne Queffélec en 2012 a attiré un public qui ne nous connaissait pas mais dont certains participants ont ensuite adhéré à l'Association et sont encore présents.

A chaque fois, cette présence, ces apports, quels qu'en soient les montants, sont pour VECV un formidable encouragement : l'équipe dirigeante et les bénévoles, qui se démènent quotidiennement pour faire vivre l'école, faire en sorte que le plus grand nombre d'élèves malades puissent bénéficier de l'enseignement à domicile, ne peuvent réussir que s'ils ont la certitude d'être suivis, appréciés, et que les moyens financiers de base leur seront donnés pour continuer. Association de loi 1901, sans but lucratif, VECV reste à la merci de la solidarité nationale.

20 % nos adhérents vivent en province. On pourrait s'en étonner, mais plusieurs raisons expliquent cette diversité : la mobilité de chacun et la présence de leurs proches qui n'habitent pas forcément la région parisienne. Les réponses à nos appels qui ont souvent concerné la France entière : par exemple aux associations de professeurs, aux anciens élèves de Grandes Écoles, à des clubs, etc. Citons aussi l'initiative d'un parent d'élève qui a envoyé une centaine de lettres à toutes ses connaissances. Enfin, depuis quelques années, les demandes qui passent par Internet franchissent toutes les frontières.

Ce qui caractérise nos adhérents, actuellement, c'est leur impressionnante fidélité :

40 % ont plus de 10 années de présence, et leur générosité permet d'obtenir plus de 50% des dons reçus.

Les noms de 7 % d'entre eux sont dans le fichier depuis plus de 45 ans, et 10 noms sont là depuis plus de 57 ans.

Nous sommes fiers d'annoncer que notre plus ancien nous soutient depuis 1954, date de la création de l'Association. C'est en réalité le fils qui a voulu rester adhérent à la suite de ses parents. Plusieurs des anciens élèves sont dans ce cas : Olivier, notre Vice-président, Isabelle Mongrué qui nous a retrouvés par internet et nous a rejoints, Eric, médecin en province, Béatrice, l'une de nos plus anciennes, dont on attend des nouvelles chaque année, etc.

Certains cotisants nous oublient pendant quelques temps, puis nous rejoignent, alors qu'on désespérait de les retrouver un jour.

Ces fidélités sont pour nous très encourageantes, et sont toujours présentes : en 2017 plus de 70 % des anciens cotisants ont 5 ans ou plus d'ancienneté.

Mais cela signifie que nous ne renouvelons pas bien ce groupe de cotisants fidèles.

On constate que les générosités actuelles s'expriment différemment.

Les temps modernes

De plus en plus, les demandes passent par des opérations plutôt ludiques proposées à un public nombreux grâce à Internet. Cela attire l'attention de personnes dispersées qui feront un don souvent unique et passeront l'année suivante à d'autres aides. Cela demande de la part des membres actifs de *VECV* une grande mobilisation et beaucoup d'énergie pour l'organisation.

On a donc eu, certaines années récentes, davantage de dons versés, davantage de nouveaux donateurs, des sommes recueillies plus conséquentes. Mais en contrepartie, peu parmi ces personnes restent fidèles. Une rapide étude entre les années 2014 et 2012 a clairement illustré cette situation. Le caractère de « grande famille » que représentait *VECV* se perd.

En conclusion

Nos adhérents sont formidables, on peut compter sur eux. Mais nous devons nous préparer à voir diminuer inéluctablement le nombre de ces cotisants fidèles qui nous aident actuellement. Pourtant, l'action de *VECV* demande un soutien de base pérenne.

Tout en modernisant nos actions qui solliciteront la générosité d'un grand nombre de personnes anonymes, il faudrait pouvoir garder un « noyau dur » de cotisants fidèles.

- Des actions « classiques » d'appels à l'aide semblent indispensables : demandes ciblées, spectacles, manifestations, au cours desquels on peut informer directement un public choisi, ainsi se faire connaître et rencontrer à cette occasion des personnes intéressées pouvant être influentes.
- Les parents d'élèves ont peu de contact avec l'Association. A part quelques-uns, très vite sensibilisés et efficaces, ils restent mal informés sur nos immenses besoins, dont celui qu'ils restent cotisants pendant quelques années, après que leur enfant a quitté l'école, qu'ils cherchent autour d'eux des sources de dons ou d'autres adhérents. La fête de l'école, l'Assemblée générale, devraient pouvoir être des lieux de meilleur échange.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30.

**Isabelle Welcomme,
Présidente**